Bien que les informations disponibles ne fournissent pas toutes d'indications convergentes, il semble toutefois que la croissance de la production et des effectifs n'a pas été freinée par la crise pétrolière : ainsi l'indice mensuel de la production industrielle qui était resté pratiquement stable au 2ème semestre 1973 ne montre pas de reprise après la chute accidentelle de décembre. En revanche depuis cette date la croissance des demandes d'emploi s'est interrompue et les effectifs employés progressent à nouveau. Il semble enfin que le rythme de croissance récent estimé à partir des enquêtes mensuelles de conjoncture dans l'industrie est au moins égal à celui qui prévalait à la rentrée 1973, avoisinant ainsi 6 % l'an.

Dans le même temps les divers éléments de la demande finale de produits industriels ont conservé une valeur élevée, à l'exception toutefois de la demande adressée à l'automobile. Les goulots de production, moins contraignants qu'en 1973, restent encore importants dans de nombreux secteurs : si le pourcentage d'entreprises empêchées de produire davantage faute d'équipement tend à diminuer, les difficultés d'approvisionnement demeurent toujours très fortes ; les industriels restent encore nombreux à estimer leurs carnets bien garnis et leurs stocks insuffisants. La modération de leurs perspectives de production tient donc davantage à une incertitude accrue pour l'avenir qu'à une appréciation sereine des plans personnels d'activité.

1 - L'OFFRE

La croissance de la production industrielle s'effectue depuis l'été 1973 à un rythme un peu inférieur à la moyenne de longue période et, malgré une légère détente, localisée, comme on le verra, à deux secteurs, l'industrie française connaît toujours une forte utilisation de ses capacités de production.

La production ne fléchit pas malgré la crise pétrolière

Après avoir été très vive de la rentrée 1972 au printemps 1973, la croissance s'est ralentie par la suite, à partir du moment où la production semble avoir rattrapé la demande dans l'ensemble de l'industrie. La très forte expansion des mois précédents s'expliquait par ce phénomène de rattrapage, de nombreux secteurs s'efforçant de produire davantage afin de combler l'écart entre leur production et la demande qu'ils recevaient. Depuis l'été 1973, et malgré le maintien d'une forte demande, l'ajustement semble à peu près réalisé, si l'on exclut l'automobile.

Il convient de noter que le ralentissement s'était amorcé avant la crise de l'énergie, et que celle-ci n'a eu que peu d'effet sur l'évolution de la production d'ensemble (bien que les secteurs de l'automobile et du pétrole aient été sévèrement affectés).

Il est remarquable que les perspectives générales exprimées à la fin de 1973 par l'ensemble des agents économiques, qui toutes correspondaient à un ralentissement prochain de l'activité, n'aient pas été confirmées. A cet égard, la crise pétrolière a créé un choc psychologique comparable à celui qui suivit les mesures américaines du 15 août 1971. Un climat de profond pessimisme a régné dans l'économie pendant deux ou trois mois et les réponses des agents économiques aux enquêtes d'opinion en ont été influencées, dans un sens défavorable, par rapport à ce que l'analyse objective de leur situation aurait dû leur dicter.

Avec l'énergie, le seul secteur réellement touché a été l'automobile : l'éventualité de restrictions quantitatives, puis la hausse du prix de l'essence ont entraîné une diminution de la demande. Celle-ci était sensible dès la fin de 1973, et les constructeurs ont immédiatement réduit leur production.

Graphique 1

INDUSTRIE HORMIS AUTOMOBILE

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
(Ensemble de l'industrie, sans la branche Automobile)

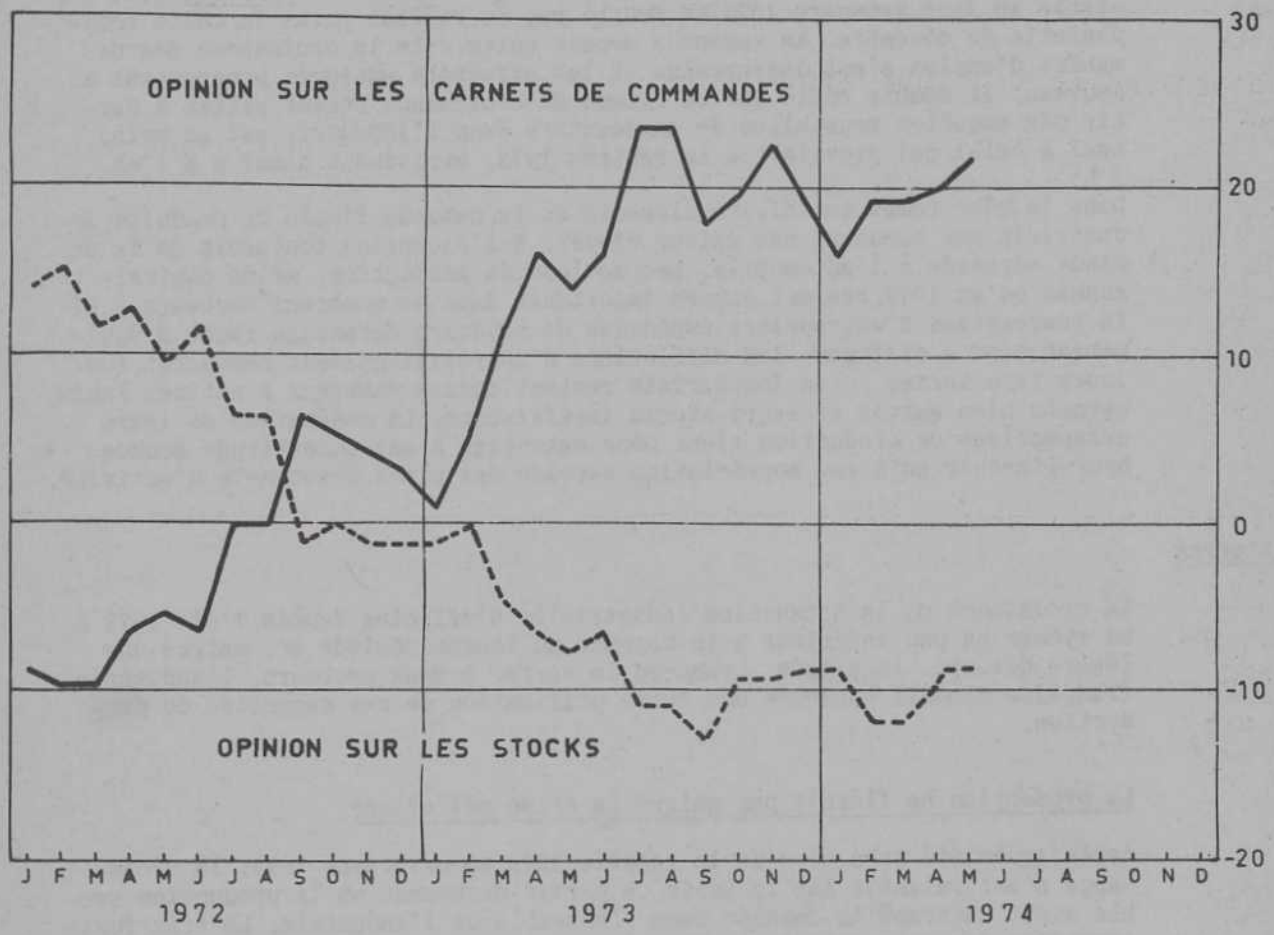

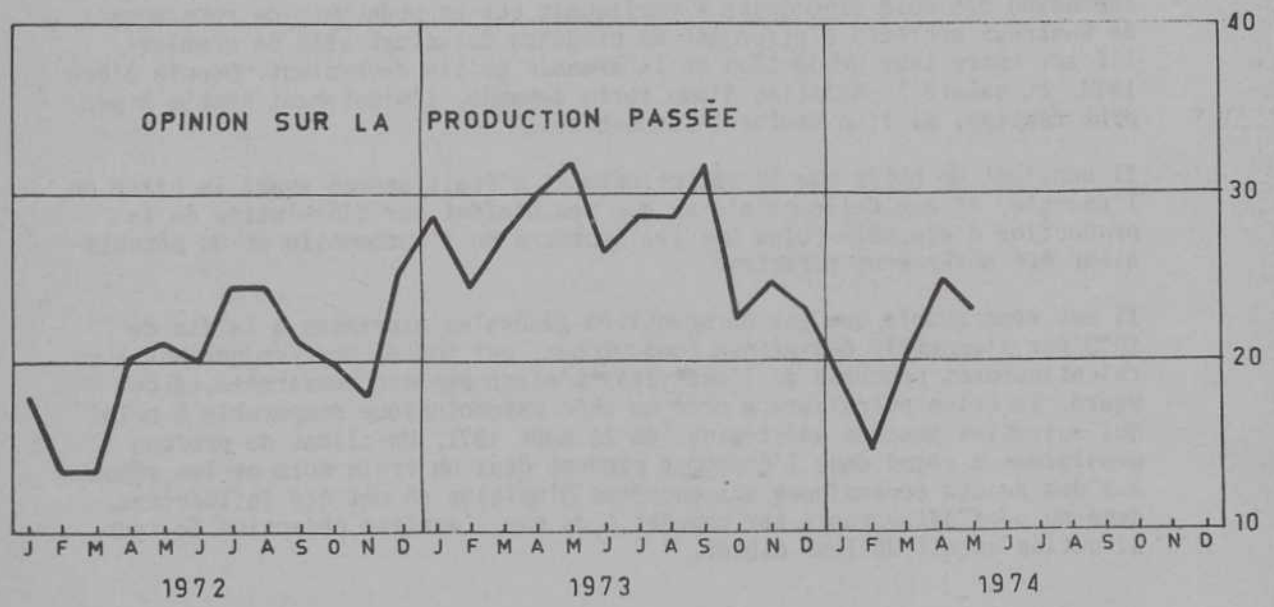

Solde des réponses (+) et des réponses (-), et compte non tenu des réponses (=) ; en pour cent du nombre de réponses.

Un autre effet de la crise a été l'insuffisance de l'approvisionnement en produits pétrochimiques : certaines branches en ont subi des pertes de production (textiles artificiels, chimie, transformation des matières plastiques), en général passagères, dont il est difficile de chiffrer l'ampleur.

Dans les autres secteurs, l'activité n'a été que peu touchée, de manière directe, par la crise pétrolière ; mais certaines branches, en particulier les fournisseurs de l'automobile (caoutchouc, première transformation des métaux) devraient l'être de manière indirecte.

Au total, différentes évaluations de la croissance de la production industrielle conduisent à un accroissement de 5 à 6 % au printemps 1974 ; proche de cette moyenne pour les industries intermédiaires, elle serait encore voisine de 10 % l'an pour les industries d'équipement et à peu près nulle pour les industries de consommation qui enregistrent des évolutions très dispersées. Ces évaluations, tirées des réponses à l'enquête mensuelle de conjoncture et confrontées aux indications des chefs d'entreprise sur le taux d'utilisation de leurs capacités de production, sont confirmées par l'évolution de l'emploi entre les deux dates. On peut penser que la croissance s'effectuait à un rythme voisin de 6 % jusqu'en novembre 1973, puis qu'un ralentissement s'est manifesté, suivi d'un regain d'activité à partir de février. Ce ralentissement pourrait avoir été la conséquence de l'attentisme des investisseurs à la fin de 1973 : certains producteurs de biens d'équipement, dont les carnets de commandes s'étaient passagèrement dégarnis, avaient alors ralenti le rythme de leur production. Il ne paraît toutefois pas possible de recouper ces évaluations à l'aide des données quantitatives de l'indice de la production industrielle : l'évolution récente de certaines de ses composantes est en effet peu compatible avec l'ensemble des autres informations conjoncturelles.

Les carnets de commande restent bien garnis.

Si l'on excepte l'automobile, l'étude de l'évolution des principaux indicateurs fait apparaître que l'opinion des industriels sur leurs carnets de commandes n'a pas varié depuis l'automne 1973 (voir graphique). Il importe de souligner le niveau très élevé de ces carnets : les industriels les jugent moins garnis qu'en 1969, mais, à supposer que les indicateurs puissent être comparés à dix ans d'écart, ils les jugent plus étoffés qu'en 1963, autre période de forte demande.

Cette importance des commandes en carnets, qui témoigne que les tensions sont restées très fortes (l'automobile exclue), est due à une progression très vive de la demande adressée à l'industrie dans la période récente. A la demande de biens intermédiaires et d'investissement, déjà élevée pendant toute l'année 1973, est venue s'ajouter au début de 1974 une reprise de la demande vers les industries de consommation. Celle-ci, qui faisait suite à la poussée des ventes enregistrée au détail dès novembre 1973, et plus sensible encore au début de 1974, s'est portée surtout sur les produits de l'électroménager, de l'habillement et du cuir-chaussures. On remarque à ce sujet que les intentions de commandes, aussi bien des détaillants que des grossistes, sont depuis quelques mois en retrait des commandes réellement passées (que l'on peut apprécier par les livraisons effectuées par la suite). Le fait que les intentions soient restées modérées malgré les excellents résultats enregistrés s'explique par le pessisme ambiant, lié à la crise pétrolière.

Toujours est-il que les industries de consommation (hormis l'automobile) ont reçu d'importantes commandes à partir de février. Jusqu'à présent, la croissance de la production, vive depuis plusieurs mois dans l'industrie de l'équipement ménager, n'a connu qu'une reprise modérée dans les autres secteurs. Il semble que les industriels, estimant que cet afflux de commandes serait passager, aient préféré puiser dans leurs stocks. Certains ont également pu être gênés par des difficultés d'approvisionnement.

Au total, les industries de consommation ont connu des évolutions très contrastées de leur production, allant de la forte augmentation (biens

d'équipement ménager) à la baisse de production (automobile).

Au cours de la période récente, ce sont encore les industries d'équipement qui ont connu le plus vif développement de leur production. Certaines d'entre elles ont déjà bénéficié d'importantes commandes d'E.D.F. pour la construction de centrales nucléaires. C'est ainsi qu'après une longue période de stabilité une vive reprise vient de se manifester dans l'équipement général industriel (chaudronnerie, turbines). Pour les mêmes raisons l'expansion, qui était déjà rapide, vient encore de s'accélérer dans la construction électrique. On voit donc que du point de vue de la croissance industrielle, la crise de l'énergie n'a pas eu que des effets négatifs : s'ils l'ont été pour l'automobile, ils ont été favorables pour certaines branches de l'équipement. Dans ce groupe, on remarque que si la croissance d'ensemble est rapide et à peu près régulière - la légère inflexion de la fin 1973 mise à part - un ralentissement s'est produit dans la construction de machines et l'optique et mécanique de précision. Les causes en sont sans doute une moindre progression de la demande pour le premier secteur, et une saturation des capacités dans le second, où les commandes continuent d'affluer. Ce ralentissement est compensé par les accélérations enregistrées sous l'impulsion des commandes d'E.D.F. dans les deux secteurs cités, mais aussi dans la construction navale où, après avoir longtemps plafonné, la production s'est remise à augmenter ; cette évolution devrait se poursuivre, compte tenu du niveau actuel des carnets de commandes dans la branche.

La croissance a été très soutenue, mais plus irrégulière, dans le secteur des biens intermédiaires où des mouvements sociaux et la saturation des capacités ont parfois été la cause d'une interruption passagère de la croissance dans certaines branches. Les demi-produits ont encore été l'objet d'une très forte demande, perpétuant dans le secteur de très fortes tensions dans l'utilisation des équipements en place. Ces tensions sont comparables à ce qu'elles étaient à la fin de 1969.

Enfin, l'activité reste très soutenue dans le bâtiment et les travaux publics. En particulier, la construction de logements neufs a connu un développement exceptionnel d'octobre 1973 à avril 1974. L'ensemble du secteur travaille actuellement à la limite de la saturation de ses capacités de production puisque 40 % des entreprises s'y déclarent incapables d'augmenter durablement leur activité avec les moyens dont elles disposent, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé qui ait été enregistré depuis que l'enquête existe (1966). La limitation des possibilités de production est due essentiellement, comme c'est d'ailleurs constamment le cas dans le bâtiment, à l'insuffisance de main-d'oeuvre. Cette pénurie, ainsi que le renchérissement des coûts, et, à un degré moindre, les problèmes d'approvisionnement, sont actuellement les principales difficultés que rencontrent les entreprises du secteur.

Le taux d'utilisation des équipements reste élevé dans l'industrie à l'exception des secteurs automobile et énergie.

Pour l'ensemble de l'industrie (hormis le bâtiment), la croissance a été un peu inférieure à celle des capacités depuis le mois de novembre, ce qui a entraîné une légère détente. Il faut bien noter cependant que celle-ci ne s'est produite que dans deux secteurs : l'automobile et l'industrie pétrolière. Dans l'ensemble des autres branches, le pourcentage des entreprises empêchées de produire davantage est le même qu'en juin et novembre derniers, c'est-à-dire qu'il reste très élevé.

En particulier, de nombreuses branches produisant des biens intermédiaires ou des biens d'équipement utilisent à plein leurs capacités de production, la situation apparaissant nettement moins tendue, surtout depuis la détente enregistrée dans l'automobile, dans les industries de consommation.

Les difficultés d'approvisionnement sont encore très fortes.

Si l'insuffisance de l'équipement reste le principal obstacle à l'accrois-

sement de la production, un autre type de goulot, nettement moins cité que l'équipement, augmente progressivement depuis la fin de 1972 : il s'agit de la limitation de production engendrée par des difficultés d'approvisionnement.

La très forte demande mondiale qui s'est portée sur la plupart des matières premières dès la fin de 1972 est à l'origine de ces difficultés. Celles-ci ont été accrues par la crise pétrolière à partir de l'automne 1973, du moins en ce qui concerne l'approvisionnement en produits pétrochimiques.

Du stade des matières premières, ces difficultés se sont répercutées aux demi-produits. L'examen des branches qui les produisent montre que, selon les cas, de 10 à 20 % des entreprises sont empêchées de produire davantage du fait d'un approvisionnement insuffisant. Il en résulte nécessairement des difficultés en aval. Sans pouvoir le mesurer avec précision, il n'est pas douteux que ce phénomène de diffusion a joué un rôle et que certaines branches de l'équipement dont la vive expansion nécessitait des approvisionnements importants en ont été affectées, ainsi que l'industrie textile.

Plus de la moitié des achats effectués par les industriels donnent lieu à des difficultés d'approvisionnement, ce qui n'avait jamais été observé au cours des dix années où la question leur avait été posée. Dans quelle mesure ces difficultés ont-elles limité la croissance de la production ? Deux informations apportées par les enquêtes de conjoncture permettent de répondre partiellement. D'une part, en ce qui concerne les seuls produits pétrochimiques, le quart des industriels interrogés spécialement à ce sujet en février déclaraient avoir subi au cours des trois mois précédents une perte de production en raison d'un approvisionnement insuffisant. Les secteurs les plus touchés étaient les plus gros consommateurs de tels produits, c'est-à-dire l'industrie des textiles artificiels, la chimie et la transformation des matières plastiques. D'autre part, en mars, 12 % des entreprises industrielles se sont déclarées empêchées de produire davantage par un manque d'approvisionnement (concernant un produit quelconque). Il ne faut pas s'étonner que ce dernier pourcentage, traduisant les difficultés éprouvées à un instant donné, soit inférieur au précédent, qui portait sur une période de trois mois. L'analyse détaillée montre que la production est surtout limitée par les défauts d'approvisionnement de produits pétrochimiques, d'acier et de papier.

En mars, les difficultés d'approvisionnement continuaient de limiter la production dans l'industrie textile et la chimie. Pour les autres branches faisant état d'une telle limitation, celle-ci était néanmoins secondaire par rapport à l'insuffisance de l'équipement, qui restait le principal obstacle au développement de la production (transformation des métaux, équipement, industrie du papier).

Aucune information directe ne permet d'évaluer la perte de production subie. On peut penser, vu l'évolution de la production et l'utilisation des capacités, qu'elle a été faible, sauf peut-être pour certaines entreprises appartenant aux deux secteurs déjà cités.

Selon les chefs d'entreprise les possibilités d'économie d'énergie pétrolière semblent très réduites.

En ce qui concerne les combustibles et l'énergie, les industriels éprouvent des difficultés d'approvisionnement pour les trois quarts de leurs achats. Cependant celles-ci ne les limitent pas dans leur production. Il semble que les baisses de consommation enregistrées sur certains produits pétroliers au début de 1974 soient dues non à une insuffisance de l'offre, mais à une moindre utilisation de la part des consommateurs, à la suite du renchérissement considérable de ces produits.

Au cours du premier trimestre, les achats de fuel lourd, qui plafonnaient depuis le milieu de 1972, se sont réduits d'environ 15 %. Mais c'est E.D.F. qui a réalisé cette économie, favorisée par la douceur de l'hiver et par le recours à ses stocks de charbon. En revanche, aucun ralentissement notable

Graphique 2

DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

Données corrigées des variations saisonnières

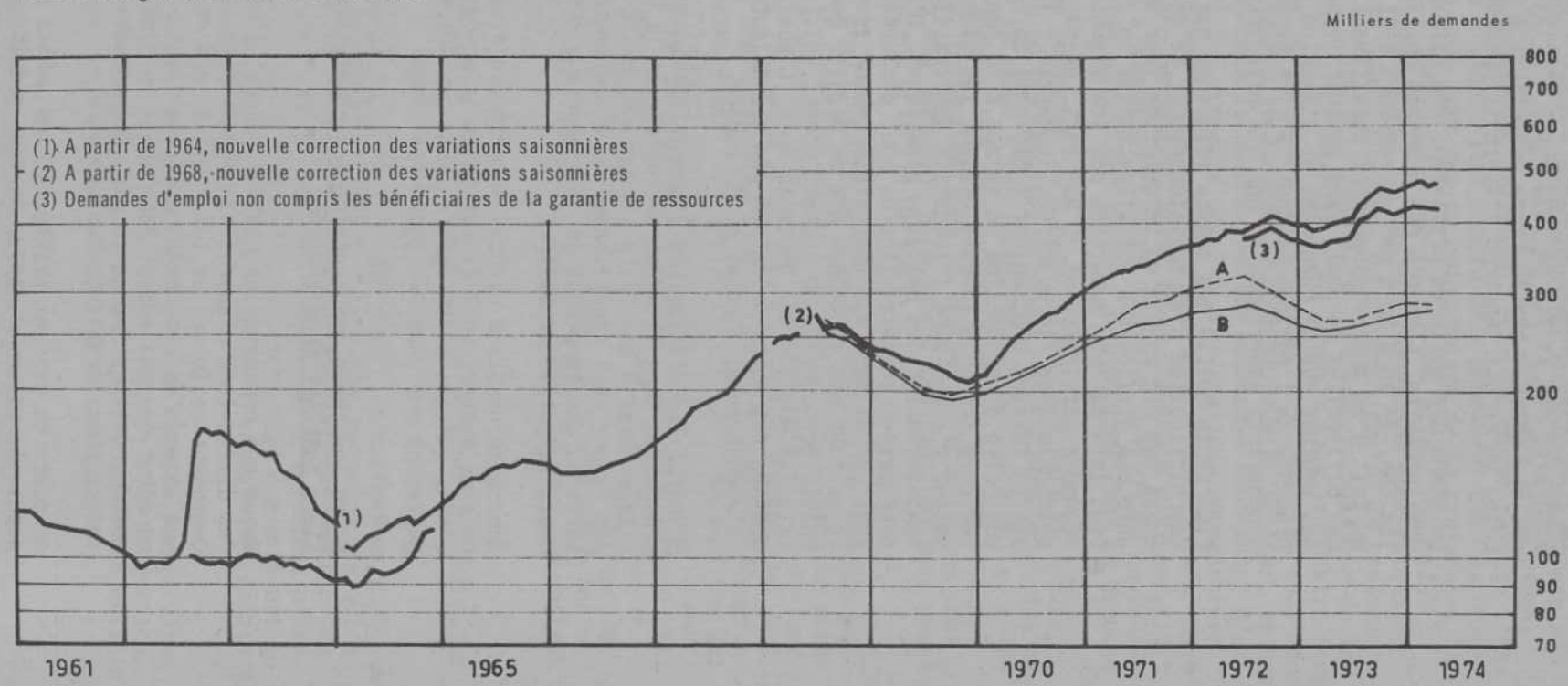

de la consommation n'a été enregistré dans l'industrie, dont les achats se sont situés à peu près à leur niveau moyen de 1973. Il en a été de même pour les achats de gas-oil. L'utilisation de ces deux combustibles, fuel lourd et gas-oil, semble lié de façon rigide à l'évolution de la production.

Interrogés en février au sujet des économies qu'ils pensaient pouvoir réaliser en 1974, par rapport à ce qu'ils auraient normalement consommé, les industriels indiquaient des pourcentages assez faibles : environ 3 à 4 % sur le fuel lourd et des économies du même ordre sur le fuel domestique et l'essence, peu consommés par l'industrie.

Au total, il apparaît que la consommation industrielle de produits pétroliers ne peut être que faiblement réduite dans l'immédiat : la liaison entre la production et la consommation est en général trop rigide à court terme pour permettre des économies substantielles ; on peut d'ailleurs penser que là où l'énergie est un élément important du prix de revient, des efforts de compression de coût sont depuis longtemps effectués ; les reconversions à d'autres techniques ne pourront intervenir qu'à terme plus éloigné.

En mars les industriels s'attendaient à une moindre progression de la demande pour les mois suivants. Bien que celle-ci se soit finalement maintenue à un niveau élevé ils demeurent peu confiants quant à l'évolution du marché intérieur : à la flambée du début de l'année pourrait succéder une baisse des commandes sur certains biens de consommation (textile, habillement). D'autre part, le renforcement des difficultés de trésorerie, qui limitent la formation de stocks, et la prévision d'un retournement sur les marchés mondiaux, font attendre une moindre croissance de la demande des biens intermédiaires au cours des prochains mois. Dans l'ensemble, et malgré le niveau élevé prévu pour les commandes d'investissement et les exportations, la demande globale marquerait une inflexion. Cette perspective conduit les industriels à prévoir un ralentissement de la croissance de leur production dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens de consommation. Cependant, celui-ci ne peut être que progressif et la détente sur les capacités de production lente.

En tout état de cause, le niveau actuel des carnets de commandes - sur les douze dernières années, il n'a été dépassé, rappelons-le, qu'en 1969 - permet, au moins jusqu'à l'automne,la poursuite d'une croissance modérée. Les industries d'équipement devraient continuer de connaître l'expansion la plus vive, et les tensions qui ont progressivement augmenté depuis le milieu de 1972 ne sont sans doute pas appelées à se réduire.

Enfin, les carnets de commandes apparaissent toujours bien garnis dans le bâtiment, malgré un léger repli, et l'activité devrait y rester soutenue au cours des prochains mois.

2 - L'EMPLOI

Année de forte activité économique, 1973 a été caractérisée par une forte progression des emplois et une stabilisation du chômage. Bien que les évaluations déduites de l'Enquête du Ministère du Travail paraissent surestimer la croissance réelle des effectifs, - le biais qui affectait antérieurement l'évolution des effectifs mesurée par l'enquête ayant vraisemblablement diminué depuis que celle-ci a été rénovée, sans que l'on puisse encore déterminer de nouveaux coefficients correcteurs - on peut dire que cette croissance a été supérieure à la moyenne des 20 dernières années, et qu'elle est restée vive jusqu'à la fin de l'année dans tous les secteurs (industrie, bâtiment, tertiaire). L'évolution des effectifs au cours de la période récente a été semblable à celle de la production industrielle : forte embauche au début du 4ème trimestre 1973, suivie d'une période d'expectative au plus fort du pessimisme engendré par la crise de l'énergie, puis reprise au début de 1974.

Les offres d'emploi, en baisse sensible au cours des deux derniers mois de 1973, se redressent progressivement depuis le début de l'année. On a pu re-

Graphique 3

ACCROISSEMENTS TRIMESTRIELS(1) DES EFFECTIFS DANS L'INDUSTRIE

(sans l'énergie, sans les industries agricoles et alimentaires)

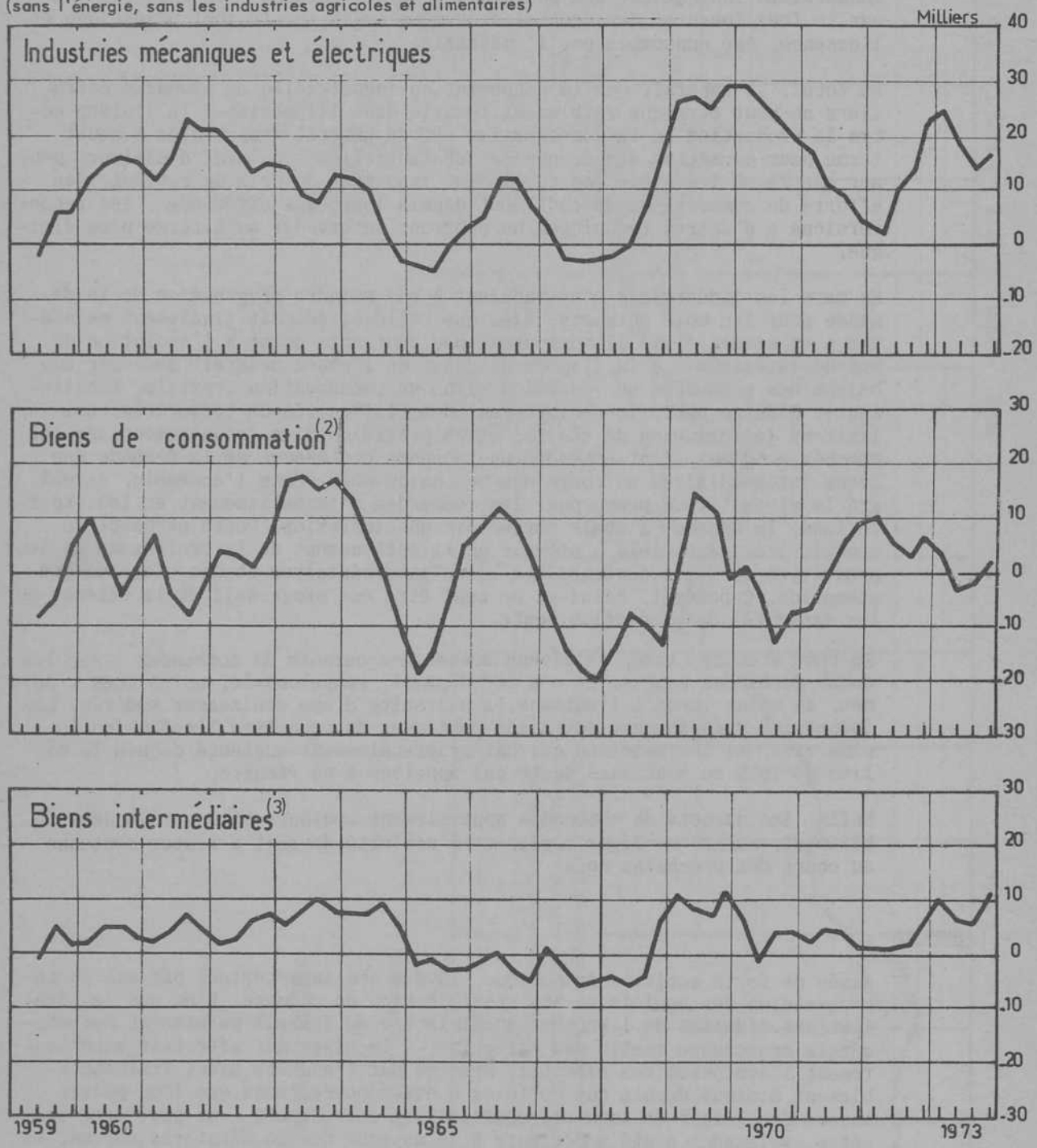

(1) Accroissements de moyennes trimestrielles, la moyenne d'un trimestre étant supposée égale à la moyenne des effectifs au premier jour du trimestre et au premier jour du trimestre suivant (données corrigées des variations saisonnières).

(2) Textile, habillement, cuir, presse-édition, industries diverses.

(3) Sidérurgie, métaux non ferreux, matériaux de construction, verre, chimie-caoutchouc, bois, papier.

marquer à cette occasion qu'à la différence des demandes d'emploi qui reflètent l'équilibre de fait du marché du travail les offres sont influencées par le "climat" ambiant. Elles ont évolué sur la période récente comme les perspectives générales d'activité exprimées par les chefs d'entreprise.

Il faut noter qu'au printemps 1974, ces perspectives, si elles sont mieux orientées qu'à la fin de 1973, restent peu favorables et influencent sans doute, outre les offres d'emploi, les prévisions d'embauche qui sont inférieures à leur moyenne de longue période.

On sait qu'une part de l'évolution des demandes d'emploi s'explique par le développement de l'Agence Nationale pour l'Emploi. Il importe de corriger le nombre des demandes d'emploi des effets de cette implantation. Les modalités de correction sont explicitées dans l'annexe I : en mars 1974 les deux estimations qui sont faites de cedte "dérive" sont très voisines, et conduisent à un nombre de chômeurs au sens du recensement (population disponible à la recherche d'un emploi) d'environ 450.000, ce qui est sensiblement le même niveau qu'à la fin de 1973 et à la fin de 1972 (après correction des variations saisonnières).

Il apparaît donc que contrairement à l'opinion répandue parmi les ménages, opinion révélée par les enquêtes sur les attitudes et les intentions d'achats, le chômage n'a pas augmenté depuis le début de 1973. Les réponses des ménages traduisent davantage une inquiétude qu'une détérioration réelle.

Cette stabilité du chômage, cohérente d'ailleurs avec le lien qui a pu être chiffré entre les carnets de commandes et la production d'une part, et l'embauche d'autre part, témoigne que la progression des emplois est restée soutenue au cours du premier trimestre 1974. Ceci est confirmé par les résultats de l'Enquête effectuée par le Ministère du Travail en avril 1974 : après correction des variations saisonnières on note une forte croissance des effectifs au cours du premier trimestre 1974, particulièrement dans le secteur tertiaire (activités commerciales et libérales, transports). Mais dans l'industrie, en dehors du bâtiment et des travaux publics, ainsi que des industries agricoles et alimentaires, secteurs dont l'indice est affecté d'aléas statistiques importants, la progression des effectifs apparaît très faible. Cette quasi-stabilité est conforme aux réponses des industriels concernant l'évolution de leurs effectifs entre novembre 1973 et mars 1974. La vive croissance des effectifs employés dans les industries d'équipement a été pratiquement annulée par les réductions de personnel opérées dans le secteur des biens de consommation. Celle-ci a surtout été sensible dans l'automobile (dans ce secteur, qui englobe la sous-traitance, la baisse des effectifs a été de 2,1 % au cours du premier trimestre), mais elle s'est produite également dans l'industrie textile, où les effectifs diminuent régulièrement depuis la fin de 1970, ainsi que dans l'habillement et le cuir-chaussures. Dans les industries intermédiaires la croissance des effectifs s'est poursuivie mais le manque d'équipement a parfois, comme c'était déjà le cas en 1973, contribué à ralentir le rythme de l'embauche : il semble qu'il en ait été ainsi dans la production des métaux et l'industrie du papier, où la pression de la demande reste très forte, mais où toute augmentation des effectifs est subordonnée à la mise en oeuvre préalable de nouveaux équipements. Pour le reste, la croissance des emplois est restée soutenue dans la chimie et la première transformation des métaux, où le matériel n'est pas totalement utilisé, et une réduction a été enregistrée sur les effectifs, au demeurant peu nombreux, de l'industrie pétrolière.

Dans l'industrie, le goulot-personnel (pourcentage des entreprises empêchées de produire davantage par manque de personnel) est depuis la fin de 1972 légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années. Il s'était relâché au cours des derniers mois, du fait de la baisse des tensions dans l'automobile, mais reste relativement accentué dans la première transformation des métaux et dans les industries d'équipement, où, malgré la forte embauche des derniers mois, la croissance des effectifs est restée un peu inférieure à ce qu'aurait pu faire attendre l'augmentation de la production. La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée apparaît à l'heure actuelle encore plus vive : c'est la seule catégorie de personnel où les offres d'emploi se sont accrues au moment où toutes les autres enregistraient des baisses importantes.

Les prévisions formulées en mars par les chefs d'entreprise correspondaient à une stabilisation des effectifs au cours des prochains mois. L'embauche resterait forte dans les industries d'équipement, où 18 % des industriels sont encore limités dans leur expansion par un manque de personnel. Ce pourcentage est élevé, mais reste néanmoins nettement inférieur à ce qu'il était en 1969.

Enfin, dans le secteur tertiaire une information est apportée par l'enquête de conjoncture dans le commerce, qui indique une progression soutenue des effectifs dans ce secteur depuis le printemps 1973, particulièrement marquée dans le commerce concentré. Cette progression, qui s'est poursuivie jusqu'au début de mars, devait s'interrompre et même, si l'on en croit les prévisions formulées par les commerçants au cours du mois de mars, faire place à une réduction. Il convient néanmoins de noter que ces prévisions ont sans doute été influencées par les perspectives d'activité peu favorables qui prévalaient alors.

La réduction de la durée du travail s'est poursuivie en 1973, malgré la haute conjoncture, à un rythme supérieur à ce qui était prévu dans le VIème Plan (0,5 heure en 1973, la moyenne étant de 0,6 heure par an sur les trois dernières années, alors que la prévision du Plan était de 0,3 heure). Cette réduction, qui s'accompagne d'une plus grande féminisation de l'emploi salarié - les deux évolutions étant sans doute liées, la baisse du temps de travail incitant plus de femmes à travailler, et le développement de l'emploi féminin contribuant à la baisse - s'inscrit dans les séries d'accords conventionnels passés entre les organisations d'employeurs et de salariés. La durée du travail, dont la réduction d'une année à l'autre est très régulière depuis cinq ans, apparaît de moins en moins comme une variable d'ajustement conjoncturel, sauf peut-être dans l'industrie textile en 1973, et plus récemment dans l'automobile. Dans de nombreuses industries, la pression de la demande n'a pas empêché la poursuite du mouvement de baisse au cours de la période récente : le mouvement a même été très marqué dans la chimie et la production des métaux. Pour l'ensemble des activités, après correction des variations saisonnières - notamment dans le bâtiment où l'allongement des horaires est habituel en cette période de l'année - la baisse de la durée du travail s'est poursuivie au même rythme régulier.

Le chômage partiel s'est nettement accru en fin d'année 1973 dans les industries textiles et l'habillement puis au début de 1974, du fait des arrêts de production dans l'automobile. Cependant le nombre de journées indemnisées (170.000 en moyenne mensuelle corrigée des variations saisonnières au lieu de 50.000 environ au cours des dernières années) reste en deçà des niveaux entraînés périodiquement par les difficultés des industries de consommation (fin 1964 - 1967 - 1970).

En France comme à l'étranger l'inflation s'est accélérée sous l'effet de la crise de l'énergie : à l'extérieur les valeurs moyennes des exportations des principaux pays développés, partenaires commerciaux de la France croissent à un rythme de 25 % l'an; dans ces mêmes pays les prix à la consommation s'élèvent à 12 % l'an depuis la mi-1973. Cependant le renchérissement du pétrole est loin d'être le seul facteur de hausse des prix et l'accent est fréquemment mis sur d'autres éléments qui se sont successivement dévoilés tout au long de la dernière décennie ; sans vouloir prétendre en dresser une liste exhaustive on peut citer parmi les plus importants : la croissance rapide à laquelle se trouve contrainte l'offre de produits alimentaires face à l'accélération de la demande mondiale, l'insuffisance des capacités de production dans les industries de base, le plafonnement de la productivité dans les économies anglo-saxonnes, l'avènement du Japon au rang de grande puissance consommatrice d'énergie et de matières premières. De plus les nouvelles formes de concurrence internationale, facilitées par un processus général de concentration, portent davantage l'accent, au détriment de la stabilité des prix, sur la spécificité et la compatibilité des produits finis d'équipement ou de consommation à mesure que deviennent plus complexe le processus de production et plus diversifiée l'étendue des besoins. Enfin le développement considérable des liquidités internationales engendrées par le déséquilibre de la balance des paiements américaine et multipliées en l'absence de tout contrôle a sérieusement compliqué les tâches de régulation monétaire interne et de maintien des parités.

Dans ce contexte international, caractérisé par la précarité des équilibres physiques et l'atténuation de la concurrence par les prix, la médiocrité des productions agricoles mondiales de 1972 et la reprise simultanée de la demande dans les principaux pays occidentaux ont eu pour conséquence immédiate une baisse préoccupante des réserves alimentaires et des stocks de la plupart des produits industriels de base, ainsi qu'une hausse considérable des cours. Faisant suite à une expansion rapide des masses monétaires nationales, la prise de conscience de plus en plus vive du désordre des monnaies s'est accentuée avec la deuxième dévaluation du dollar et a stimulé chez les détenteurs de liquidités la recherche de placements sûrs, déclenchant un enchaînement d'achats spéculatifs de produits bruts et demi-produits. Ainsi, alors qu'en cours d'année 1973 un ralentissement conjoncturel s'engageait dans un grand nombre de pays et paraissait devoir atténuer les tensions sur l'offre, la hausse des produits de base est devenue par son ampleur et sa durée inaccoutumées l'élément catalyseur de l'inflation ; tout d'abord l'augmentation très vive des prix de l'alimentation a suscité une vague importante de revendications salariales, ensuite la flambée des prix du commerce mondial de biens intermédiaires de l'industrie a été un facteur d'entraînement des prix et des rémunérations indépendamment de l'état de la demande finale interne. En France où par surcroît le degré d'utilisation des capacités de production n'a cessé d'être élevé dans l'ensemble de l'économie, la diffusion des hausses de salaires a induit une montée des coûts salariaux particulièrement forte (plus de 10 % l'an depuis le 2ème trimestre 1973) qui s'est répercutée dans les prix des produits finis à partir de l'automne.

Les relèvements du prix du pétrole sont survenus au moment où s'intensifiaient les anticipations inflationnistes : celles-ci n'ont pu que se trouver renforcées par l'annonce de l'imminence et de l'importance des répercussions que les décisions de Koweit et Téhéran ne manqueraient pas d'avoir sur les prix. Le sursaut de la demande que l'on a pu constater à tous les stades (nouvelle poussée spéculative sur les matières premières, achats de précaution de biens de consommation, fièvre des marchés de l'or et du logement) a eu pour principale conséquence d'alléger les stocks des entreprises, empêchant ainsi que ne s'accentue la détérioration de leur situation financière, détérioration qui aurait conduit les entreprises à réduire leurs dépenses. En définitive loin de précipiter la détente, la crise du pétrole a prolongé artificiellement la poursuite de la croissance à un niveau très proche du plein emploi des capacités, de telle sorte que l'inflation s'est

HAUSSES DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS RAFFINES

POSTE	HAUSSE EN %		PRODUITS DE REFERENCE
	Oct. 73 à mai 74	Oct. 73 à juil. 74	
Fuel lourd	138	160	Fuel lourd n° 2
Fuel léger, carburéacteur , essences spéciales	95		Fuel léger
Fuel domestique	85	91	Fuel domestique
Butane, Propane	26		Pondération entre butane et propane
Essence, super	40	44	Pondération entre essence et super
Gas-oil	30	37	Gas-oil (99 % sur G.O détaxé)
Huiles, graisses	13		Pondération entre huiles et graisses
Bases pétrochimiques ...	280		Naphta (140 F/t 530 F. au 24.5.74)
Bitumes	110		Bitumes

Le tableau ci-dessous énumère les branches les plus affectées dans l'ordre décroissant d'importance.

REPERCUSSIONS MECANIQUES DE L'ENSEMBLE DES HAUSSES DE COUT D'ENERGIE SURVENUES ENTRE OCTOBRE 1973 et AVRIL 1974.

Hausses en % du prix du produit	BRANCHES LES PLUS AFFECTEES
Environ 20 %	Transports maritimes et aériens
De 15 à moins de 20 %	Chimie organique Caoutchouc brut
Environ 10 %	Produits de la pêche
De 5 % à moins de 10 %	Pâte à papier, vieux papiers Verre, Matériaux de Construction Produits de la sidérurgie Fils et fibres artificiels et synthétiques bruts Plastiques transformés Chimie minérale Transports terrestres Produits pharmaceutiques Ouvrages en caoutchouc
De 2 % à moins de 5 %	Papier-carton Parachimie Produits bruts et demi-produits métallurgiques Sucre Corps gras Services aux entreprises et aux particuliers Produits finis d'équipement ménager et industriel Bois, ameublement Produits alimentaires
Moins de 2 %	Habillement, textiles naturels, cuirs.

accélérée au delà des seuls effets mécaniques additionnels relatifs au relèvement du coût de l'énergie.

1 - LES PRIX AGRICOLES

La situation récente de l'agriculture française (dont l'analyse détaillée figure en annexe) contraste avec celle des autres secteurs productifs. En effet, du fait d'une nette reprise des productions nationales et d'une tension provisoirement affaiblie sur le marché des viandes, on enregistre sur un an une quasi-stabilité de l'indice des prix agricoles à la production (l'indice baisse même depuis mai 1973 à un rythme compris entre 4 % et 5 % l'an) succédant à une période de hausse de 2 ans à un taux annuel proche de 15 %. L'opposition est très sensible entre la tendance des productions animales et celle des productions végétales : pour les premières la politique communautaire qui visait surtout en 1973 à contenir l'augmentation des prix et stimulait les importations de viandes par l'abaissement des obstacles tarifaires s'attache à présent à apporter au travers des mécanismes d'intervention un soutien actif au revenu des éleveurs. Dans le domaine végétal, si des mesures de soutien ont dû être prises en faveur des viticulteurs, en revanche il s'agissait plutôt d'éviter que les prix des céréales ne soient entraînés par les cours très élevés encore actuellement pratiqués sur le marché mondial. Outre qu'un tel mouvement allait à l'encontre de la hiérarchie des prix souhaitée entre bétail et céréales, il avait également pour conséquence de renchérir le coût de l'alimentation animale nationale après celui de l'alimentation importée.

L'effort de reconstitution du cheptel réalisé ces deux dernières années et l'augmentation des surfaces ensemencées permettent d'escompter que l'évolution des prix restera modérée en 1974.

2 - LES NOUVEAUX COÛTS DE L'ENERGIE

A la suite des décisions prises le 16 octobre 1973 à Koweit puis le 22 décembre à Téhéran, le prix de la tonne de pétrole brut importé s'est accru de mois en mois au rythme des nouveaux approvisionnements pour atteindre 380 F. la tonne en avril 1974 contre 110 F. en septembre 1973. Les prix intérieurs des produits pétroliers raffinés ont tout d'abord été relevés à deux reprises (le 28 octobre et le 11 janvier) de façon à entériner cette hausse tout en imposant une large modulation : si le fuel domestique et le gas-oil ont été affectés d'augmentations proches de la moyenne en valeur absolue (+ 25 centimes/litres), l'accroissement a été double sur l'essence (+ 50 centimes/litre) et de moitié seulement sur le fuel (+ 13 centimes/litre). Compte tenu de l'importance très diverse des taxes qui affectent les produits selon leur destination, l'incidence mesurée en valeur relative établit une hiérarchie très différente que retrace le tableau suivant :

Ces relèvements de barème ont été suivis de réajustements de prix des autres sources d'énergie. Ceux-ci ont été décidés à partir de février 1974 dans le but, soit de couvrir les coûts supplémentaires des approvisionnements de fuel (électricité : + 14,5 %), soit d'éviter une distorsion de prix trop importante (gaz naturel à usage industriel : + 40 %, à usage domestique + 14,5 %), soit de rétablir un niveau de prix mieux en rapport avec les coûts de production (charbons : 40 % pour l'industrie). Enfin de nouveaux relèvements applicables à compter du 1er juillet ont été décidés le 12 juin : ils touchent l'électricité (de + 3 % à + 10 %), le gaz (+ 10%), le charbon (+ 5 %), le fuel lourd (+ 10 %), le fuel domestique (+ 3,5 %) et les carburants (+ 5 centimes par litre).

L'utilisation d'un tableau d'échanges interindustriels, affinée par une analyse préalable pour chaque branche de la consommation des divers types de produits pétroliers raffinés énumérés ci-dessus, a permis d'évaluer l'ordre de grandeur (1) des répercussions mécaniques des hausses de l'ensemble des prix des produits énergétiques sur les prix des autres branches industrielles. Seules les hausses déjà effectives ont été prises en compte dans ce calcul, de façon à pouvoir fournir un élément de comparaison avec les relèvements de prix constatés en aval à la date d'achèvement de la rédaction de cette note (17 juin).

(1) Sur les hypothèses qui sous tendent le calcul et les réserves qu'il convient de formuler, voir Tendances de la Conjoncture, supplément au n° 8/9 de 1973. "Les répercussions mécaniques des hausses de matières premières".

Graphique 4

PRIX A DIFFERENTS STADES : VARIATIONS TRIMESTRIELLES

Moyenne mobile de trois trimestres comparée à la moyenne mobile précédente
(variation en pour cent)

MATIERES PREMIERES INDUSTRIELLES IMPORTEES (Prix de gros)

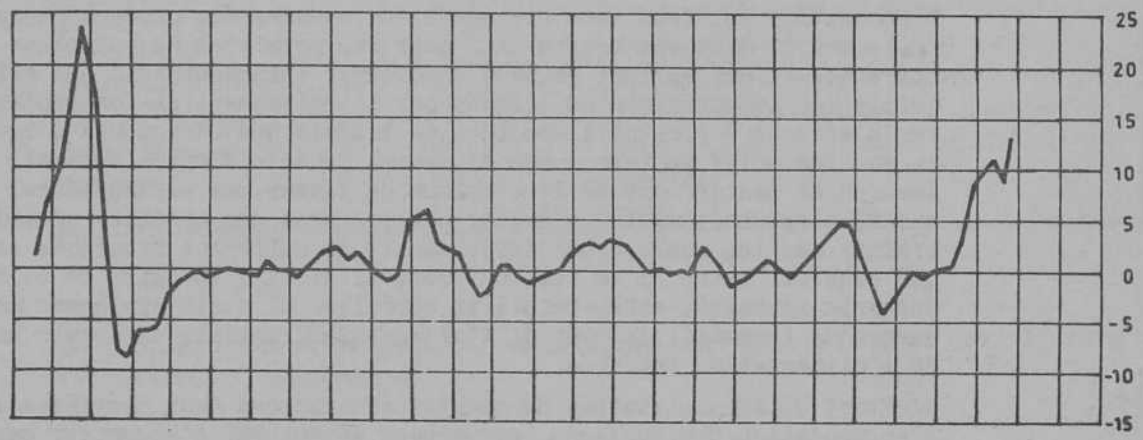

PRODUITS INDUSTRIELS SEMI-TRANSFORMES (Prix de gros)

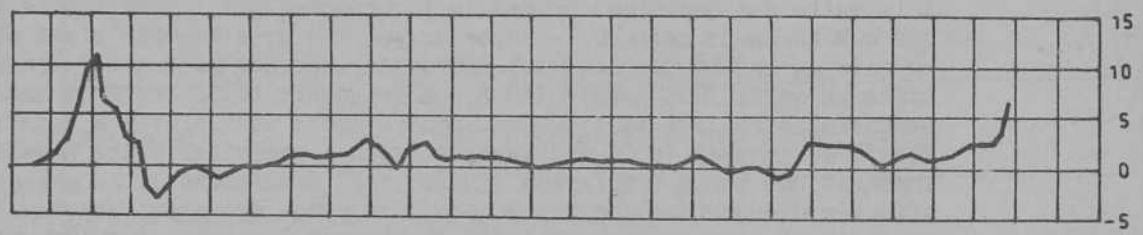

PRODUITS MANUFACTURES DU SECTEUR PRIVE (Prix à la consommation)

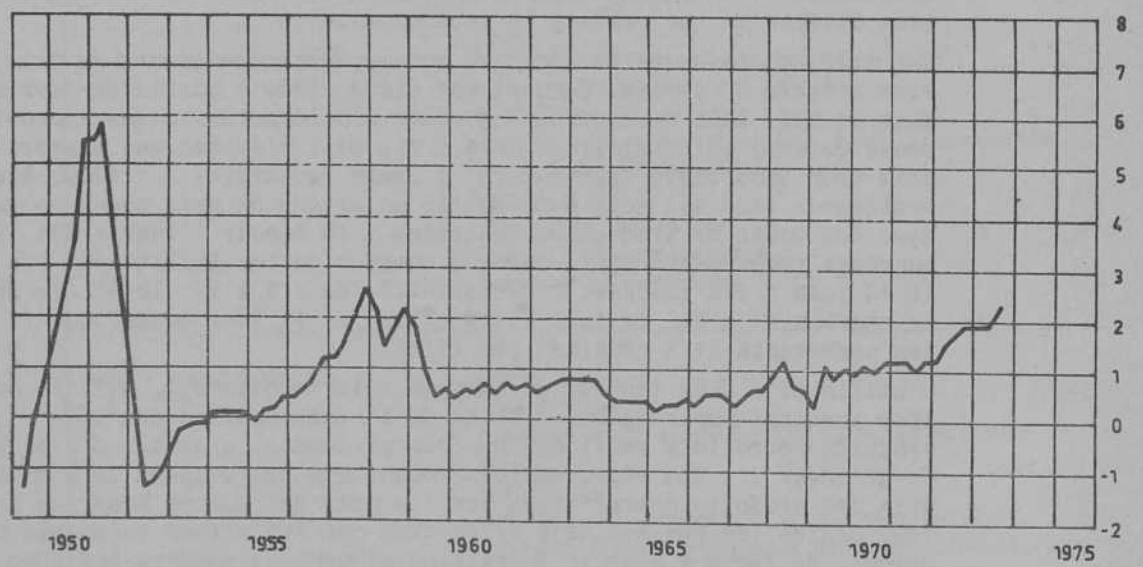

Très près des transports maritimes et aériens particulièrement touchés par la hausse des fuels légers et carburéacteurs se trouvent la chimie organique et le caoutchouc brut en raison de la part importante prise par les bases pétrochimiques, dont les prix actuels restent cependant en deçà des cours pratiqués sur certains marchés étrangers. Ensuite viennent les produits de la pêche (incidence du relèvement du prix du gas-oil), le papier, le verre et les matériaux de construction (+ 9 % à 10 % dus essentiellement au fuel lourd), les produits de la sidérurgie (charbon et fuel lourd), la chimie minérale (charbon, gaz, électricité, fuel lourd). ... A l'exception des produits dérivés des plastiques, de la parachimie et du papier la quasi-totalité des produits finis d'équipement ou de consommation subissent des hausses de coût comprises entre 1,5 % et 2,5 %. Enfin l'ensemble des conséquences directes et indirectes peuvent être évaluées à 3,5 - 4,0 % sur le prix de l'ensemble de la consommation des ménages et à 2,0 - 2,5 % sur le prix de l'investissement des entreprises. Une étude spéciale a été réalisée en février auprès des chefs d'entreprise qui répondent habituellement aux enquêtes de conjoncture industrielle, visant en particulier à estimer la seule augmentation immédiate du coût moyen de l'énergie du fait des hausses de pétrole et de charbons de l'automne 1973 et janvier 1974, non compte tenu des effets sur les prix des autres approvisionnements, et apportant ainsi une information directe sur ce sujet : mis à part le secteur de la production des métaux, où la part de l'énergie dans le chiffre d'affaires apparaît très forte (15 %) les résultats de cette étude montrent que les répercussions mécaniques des hausses de coût ressenties par les industriels seraient plutôt inférieures à celles citées ci-dessus.

3 - LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION

La très forte hausse des cours des matières premières sur les marchés internationaux s'est concrétisée par une augmentation de plus en plus rapide des prix des produits de base importés ou fabriqués par la France. Le calcul des valeurs moyennes effectué à partir des déclarations en douane évalue la hausse des prix entre le 2ème semestre 1972 et mars 1974 à 65 % pour les produits bruts et environ 100 % pour les métaux non ferreux. De plus, sous l'effet d'une demande internationale restée très vive, les prix des produits sidérurgiques ont fortement augmenté, les hausses pratiquées sur le marché intérieur restant bien inférieures à celles pratiquées à l'exportation. Enfin, les autres productions nationales (bois, papier) enregistrent des relèvements de prix considérables du fait de pénuries persistantes.

Si l'on adjoint à cette liste des denrées tropicales (cacao, café, corps gras) on peut évaluer les répercussions mécaniques des hausses de matières premières (pétrole exclu) survenues depuis le milieu de l'année 1972 à 2,5 % du prix de la consommation finale, dont la moitié environ serait imputable aux évolutions de cours des 6 derniers mois. Cette augmentation du coût proviendrait pour moitié des produits importés et pour moitié des produits nationaux.

Plusieurs indicateurs permettent de saisir plus directement les mouvements de prix des produits industriels :

L'indice des prix de gros des produits industriels semi-transformés, composé de biens relativement peu élaborés, et donc très sensibles aux variations de prix des matières premières et de l'énergie, a connu une accélération particulièrement vive : son rythme de hausse est passé de 5 % l'an entre la fin de l'année 1970 et l'été 1972 à 12 % l'an entre l'été 1972 et la mi-1973, puis 50 % l'an sur les 6 derniers mois. Ce rythme récent est très comparable à celui que l'on observe depuis près d'un an sur les cours des matières premières industrielles tant nationales qu'importées.

Les indications chiffrées fournies lors des enquêtes de conjoncture par les chefs d'entreprise permettent une vue plus complète des tendances suivies par les prix à la production. Le tableau ci-dessous regroupe ces résultats dans une nomenclature qui tient compte à la fois du stade d'élaboration et de la destination des biens.

Graphique 5

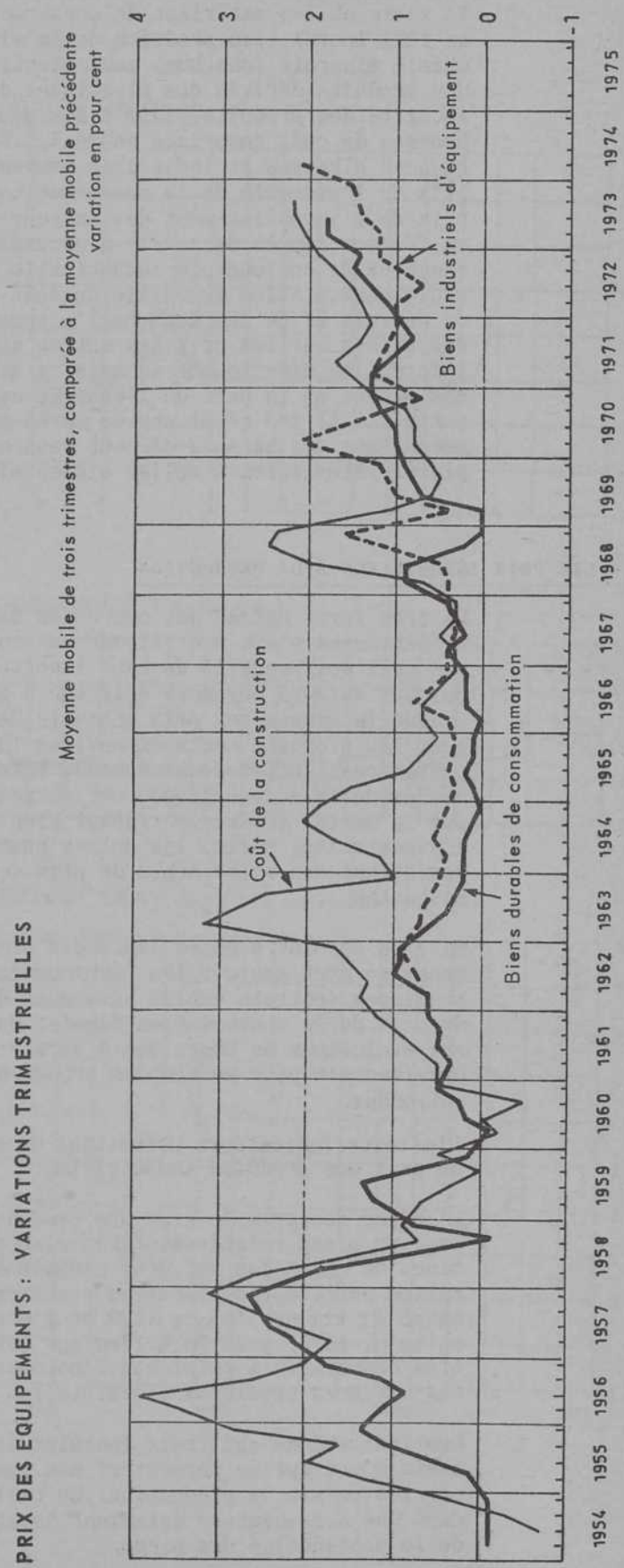
PRIX DES EQUIPEMENTS : VARIATIONS TRIMESTRIELLES
Moyenne mobile de trois trimestres, comparée à la moyenne mobile précédente
variation en pour cent
4
3
2
1
0
-1
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
Coût de la construction
Biens durables de consommation
Biens industriels d'équipement

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION DES PRODUITS INDUSTRIELS

(hors taxes)

Résultats des enquêtes de conjoncture - corrigés du biais habituellement constaté -

Taux déclaré pour la période s'étendant de ..	1973			1974	
	Nov. 72 à Mars	Mars à Juin	Juin à Novembre	Nov. 73 Mars	Mars à Juin (2)
Biens d'investissement	1,6	1,5	2,6	2,6	2,4
Biens intermédiaires d'investissement	1,3	1,7	3,6	8,1	4,7
Biens intermédiaires purs	2,0	2,3	4,9	12,8	5,2
Biens intermédiaires de consommation	3,7	1,0	5,1	8,0	6,0
Biens de consommation (1)	1,6	1,3	2,6	4,6	3,4

(1) Hors industries agricoles et alimentaires

(2) Prévisions

Sur la période d'un an comprise entre juin 1973 et juin 1974, les hausses de prix réalisées et prévues s'étagent entre 7 - 8 % pour les biens d'équipement et 24 - 25 % pour les biens intermédiaires purs (sidérurgie, chimie-caoutchouc, papier-carton, produits pétroliers raffinés). Les biens intermédiaires de consommation ont été les premiers à connaître une forte hausse de prix qui s'est étendue progressivement à tous les produits (textiles naturels puis artificiels et synthétiques, bois, chimie) ; l'accélération de tendance est plus récente dans les biens intermédiaires d'investissement (bois et plastiques, peintures et vernis, fonderie-tubes).

Enfin, les prix à la production des biens manufacturés de consommation augmenteraient en moyenne de 11 % sur la même période annuelle ; dans ce secteur l'accroissement des coûts d'approvisionnement se conjugue avec celui des coûts unitaires de main-d'oeuvre pour susciter des hausses de prix particulièrement élevées dans les textiles, l'ameublement, et l'habillement. Il semble, au vu des perspectives personnelles de prix envisagées mensuellement par les chefs d'entreprise, que les évolutions nominales récentes s'inscrivent au delà des prévisions de mars 1974 : la poursuite jusqu'en avril de la hausse des cours internationaux des matières premières, qu'accentue légèrement la traduction en francs de cotations faites en livres et en dollars et une hausse des coûts salariaux encore rapide ont contribué à la prolongation des hausses de prix à un rythme proche de celui constaté en début d'année.

4 - LES PRIX A LA CONSOMMATION

Les augmentations des prix à la consommation connaissent sur les mois passés une accélération très largement induite de l'évolution des prix à la production. (Hors produits pétroliers directement achetés par les ménages, le rythme de hausse mensuelle passe de 0,8 % à 1,2 %). Cependant la transmission au détail des hausses constatées en amont se réalise avec les délais variables suivant les secteurs, compte tenu du jeu des stocks et des variations de marges commerciales. Ainsi la montée des prix reste-t-elle encore importante dans l'alimentation alors qu'elle s'est accélérée pour les produits manufacturés et les services ; même s'il s'avère que les tensions s'atténuent, l'évolution des prix des produits manufacturés continuera d'être affectée par les récentes hausses des prix des produits de base et de l'énergie et par le remplacement des charges salariales.

Graphique 6

• PRIX A LA CONSOMMATION DES PRODUITS MANUFACTURES DU SECTEUR PRIVE

• COUT SALARIAL PAR UNITE PRODUITE

Moyenne mobile de trois trimestres, comparée à la moyenne mobile précédente ; variation en pour cent

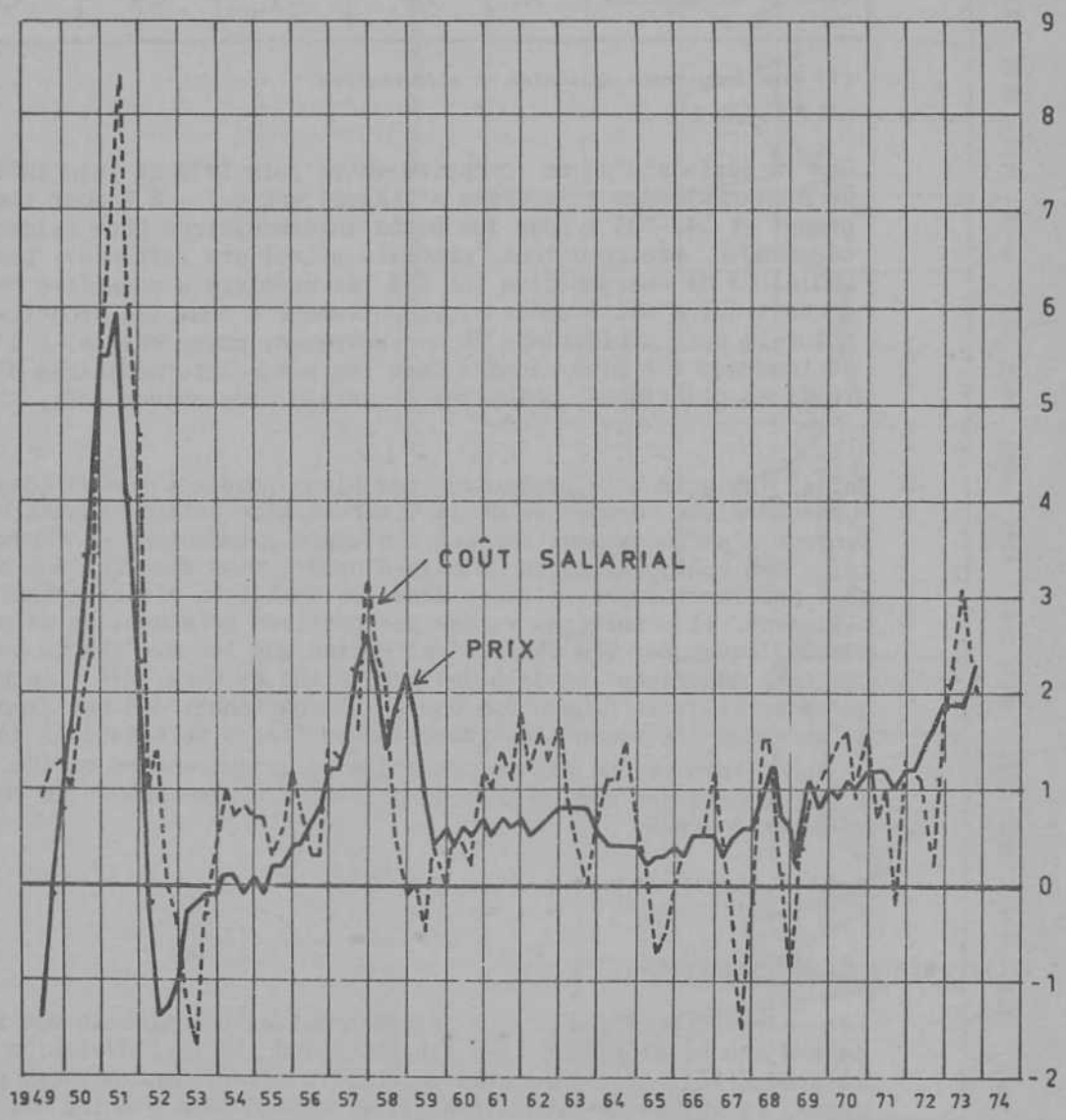

EVOLUTION DE L'INDICE MENSUEL DES PRIX A LA CONSOMMATION
- taux semestriels d'augmentation -

GROUPES	Juin 72 à Déc. 72	Déc. 72 à Avril 73	Avril 73 à Oct. 73	Oct. 73 à Avril 74
		(1) (2)		
Alimentation	4,8	4,0	6,9	5,5
Produits manufacturés	3,3	0,8	3,6	10,7
dont :				
Produits du secteur privé	3,1	0,5	3,9	7,4
Combustibles, Energie	1,6	0,3	4,2	34,1
Services	4,3	2,8	5,6	5,2
ENSEMBLE	4,1	2,2	5,3	7,5

(1) L'incidence purement mécanique de la baisse des taux de TVA se chiffre à 1,3 pour l'alimentation, 1,7 pour l'ensemble des produits manufacturés, 1,2 pour l'ensemble des biens et services de consommation. Si l'on ajoute à l'évolution réelle des prix mesurée entre décembre 1972 et avril 1973 cette évaluation mécanique, on obtient alors les taux semestriels fictifs suivants :

Alimentation : 5,9 Produits manufacturés : 3,5 Ensemble : 4,0 %

(2) Accroissement sur 4 mois mis en taux semestriel.

L'alimentation n'est pas à présent le domaine où les prix augmentent le plus, en raison de la baisse des prix agricoles à la production enregistrée depuis un an ; ainsi, depuis octobre 1973 les viandes et les boissons ne voient leurs prix s'accroître que modérément (3 % à 4 % en 6 mois) malgré la réintroduction en janvier 1974 de la T.V.A au taux de 7 % sur le boeuf et l'augmentation des droits sur les alcools. En revanche un grand nombre d'autres articles connaissent toujours de très fortes hausses : les produits de la pêche (+ 8 % en 6 mois) subissent l'incidence du renchérissement de l'énergie (gas-oil) et de matières premières (bois, plastiques) qui pourrait atteindre également les fruits et légumes (+ 7 % en 6 mois) à travers les coûts de transport, de chauffage et d'emballage ; de plus les prix desproduits des industries agricoles et alimentaires augmentent actuellement par suite des décalages entre production et consommation (conserves) et de la hausse des coûts de transformation ou en fonction de la part prise par les denrées d'importation (pâtes alimentaires, riz, corps gras, café, chocolat).

L'évolution des prix des produits manufacturés reflète l'accélération commune des prix à la production et des prix des biens de consommation importés : entra la mi-1972 et octobre 1973 les hausses les plus fortes provenaient des secteurs de l'habillement, du cuir et des textiles (10 % l'an hors taxes) alors que le rythme de croissance des prix des autres biens industriels s'élevait de 6 % à 8 % l'an. A présent la hausse moyenne s'établit à 15 % l'an (octobre 1973 - avril 1974) et affecte le plus les articles de papeterie et journaux, les textiles, le mobilier et l'habillement.

Les prix des services privés conservent un taux d'accroissement fortement conditionné par celui des salaires, même si, simultanément, l'importance de la hausse dans les autres secteurs fait apparaître leur prix relatif plus faible qu'à l'accoutumée. De plus la hausse des prix des produits pétroliers se répercute très sensiblement sur les transports routiers. Aussi des accords signés entre l'administration et les professions ont-ils eu pour objet d'autoriser les hausses deprix dès le 1er avril 1974 dans la limite de la moitié des montants accordés en 1973, la régularisation devant intervenir ultérieurement, lors des renouvellements de conventions. Sur

les 6 derniers mois l'augmentation des tarifs des services privés est de l'ordre de 6 % à 7 % contre 5 % à 6 % le semestre précédent : les relèvements sont surtout le fait des services d'entretien et de réparation du logement, des hôtels, cafés, restaurants et des transports routiers.

La suspension provisoire des hausses des loyers s'est traduite par un ralentissement très sensible : d'octobre 1973 à avril 1974, la hausse n'est que de 1 % dont 0,2 % entre janvier et avril. Les relèvements seront autorisés à compter du terme du 1er juillet 1974 dans la limite de la hausse de l'indice du coût de la construction sur les 9 derniers mois connus, soit + 6,8 %.

Enfin, les tarifs publics supportent les effets les plus visibles de la crise de l'énergie. Depuis le début de l'année les hausses de fuel et d'essence ont été complétées par celles de l'électricité (14,5 %), du gaz, (15 %), des charbons (17 %), et de la SNCF (voyageurs + marchandises 10 %).

Au cours des prochains mois la hausse des prix devrait conserver approximativement le rythme actuel : même en l'absence de nouvelles tensions sur les produits de base et sur l'énergie, les répercussions de leurs récentes hausses de prix et le renforcement des charges salariales amplifieront encore les tensions sur les prix des produits manufacturés.

5 - LES SALAIRES ET AUTRES REVENUS

L'accélération de la hausse des salaires, amorcée au printemps 1972, s'est poursuivie tout au long de l'année 1973 et amplifiée début 1974.

Au deuxième semestre de l'année dernière on pouvait, correction faite des variations saisonnières(1), évaluer ce rythme à 3,8% par trimestre soit 16 % l'an. Le relèvement du S.M.I.C. intervenu au 1er juillet 1973 avait eu une incidence sensible sur les taux dans les branches d'activité où la proportion de bas salaires est importante (hygiène, cuirs, bois-ameublement) et les résultats d'octobre n'avaient pas remis en cause l'amélioration plus rapide des rémunérations des plus faibles qualifications. Les résultats disponibles semestriellement sur les gains (gains horaires des ouvriers, gains mensuels des employés, techniciens et cadres) montrent, de façon plus générale, que les actions prioritaires entreprises en faveur du relèvement des bas salaires ont conduit en 1973 à un resserrement de l'ensemble de la hiérarchie des gains mensuels. Cependant l'absence de données conjoncturelles sur l'évolution des primes versées avec une périodicité supérieure au mois ne permet pas encore de se prononcer sur l'importance de la réduction de l'écart existant entre les grandes catégories de salariés.

Du 1er janvier au 1er avril 1974, le taux de salaire horaire s'est accru de 5,1 % soit environ 4,6 % après correction des variations saisonnières. L'examen des résultats par activité met en évidence une dispersion très ample des taux d'accroissement qui va vraisemblablement au-delà de ce qu'entraîne habituellement l'étalement des accords sur une année : les augmentations accordées vont de 2,5 % dans l'hygiène à 7,5 % dans le textile. Sur les six derniers mois connus (1er octobre au 1er avril) la dispersion des taux de salaire selon les branches tient surtout à la grande diversité des situations économiques rencontrées.

Ce sont surtout les industries de biens intermédiaires, où la pression de la demande est dans l'ensemble très vive, qui ont pu accorder des hausses de salaires très supérieures à la moyenne sans cependant mettre en difficulté leurs résultats d'exploitation : ceci est particulièrement net dans le papier et les textiles (l'accroissement sur un an du taux de salaire y atteint ou dépasse 20 %) et également sensible pour la chimie ; par ailleurs l'effort antérieur en faveur des bas salaires se trouve consolidé sur la période ré-

---

(1) Il semble en effet, au vu des séries d'accroissement du taux de salaire horaire, que des fluctuations saisonnières apparaissent au cours des dernières années ; en particulier la hausse est plus forte au 1er trimestre : elle inclut les effets des révisions de fin d'année qui visent à adapter la progression annuelle des salaires aux résultats de l'entreprise et à l'environnement économique (hausse des prix, perspectives d'activité).

cente dans les industries du bois et du cuir. En revanche la situation financière des entreprises productrices de biens d'équipement et de consommation (telle qu'elle ressort des réponses aux enquêtes de conjoncture sur la trésorerie et les capacités d'autofinancement), s'est trouvée plutôt moins satisfaisante, celles-ci se trouvant pour la plupart en moins forte position pour pouvoir transmettre vers l'aval les hausses conjuguées des coûts d'approvisionnement et de main-d'oeuvre.

L'alourdissement des charges, directement ressenti en raison des difficultés d'obtention de crédit, a entraîné en début d'année une dégradation sensible de l'état des trésoreries qui restaient encore normalement alimentées jusqu'en décembre 1973 ; de plus, dans le même temps, le recours au marché financier est devenu beaucoup plus aléatoire : tous ces éléments ont pu limiter l'importance des augmentations nominales de salaires dans ces industries.

Au-delà de ces disparités sectorielles, ressort globalement une accélération très sensible de l'accroissement des rémunérations dans laquelle la hausse des prix joue un rôle important. Le renchérissement encore vif des produits alimentaires a contribué à entretenir l'intensité des revendications salariales ; en relançant les achats de précaution, l'accélération des prix des produits industriels a permis aux entreprises de satisfaire plus complètement ces revendications. Il en résulte que, malgré la forte augmentation des prix de l'énergie qui nous a été imposée par les pays producteurs de pétrole, non seulement le pouvoir d'achat a pu être maintenu, tout au moins pour les salariés, mais pour ces derniers il s'est même accrû de près de 1 % au cours du trimestre.

Les industriels confirment cette accélération dans leurs réponses aux enquêtes de conjoncture et s'attendent à la poursuite d'un rythme élevé de progression des salaires : c'était le cas pour 76 % d'entre eux en novembre 1973 et 86 % en mars 1974.

Cependant, en l'absence de nouvelles actions spéculatives sur les produits de base, la situation se présenterait sans doute assez différemment à la fois pour l'ensemble des entreprises et par secteur, au cours des prochains mois. Tout d'abord, il paraît peu probable que l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires se poursuive au rythme constaté en début d'année : l'accroissement récent a pu être en partie acquis grâce aux bénéfices réalisés à l'exportation de produits de base et demi-produits, mais aussi en raison des délais d'ajustement des prix des stocks d'encours aux divers stades de fabrication ; cet accroissement ne pourrait être prolongé que par un élargissement de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises. En effet l'amputation des revenus intérieurs due au renchérissement des produits pétroliers et évaluée globalement à 3 % ne peut être annulée que par une hausse comparable du niveau d'activité : or, le renforcement des tensions sur les capacités de production qui en résulterait conduirait inévitablement à des taux d'inflation contre lesquels il deviendrait encore plus difficile de se protéger et toute augmentation du pouvoir d'achat ainsi obtenue serait alors réalisée au détriment de la valeur réelle de l'épargne accumulée antérieurement. Les évolutions des salaires nominaux resteront cependant encore vives dans leur ensemble : cependant, elles pourraient se modérer dans la plupart des industries de biens intermédiaires, à l'exception du papier-carton et de la chimie qui semblent devoir rester des branches très sollicitées. En revanche, les industries d'équipement, dont les carnets de commande se regarnissent, pourraient connaître des augmentations de salaires relativement plus importantes, tandis que la situation dans les industries de consommation et les commerces serait surtout conditionnée par l'évolution du S.M.I.C. et des autres bas salaires.

Parmi les autres formes de revenus, la masse des prestations familiales reste pratiquement stable après un accroissement de l'ordre de 7 % au 4ème trimestre 1973. La revalorisation de la masse des retraites intervenue au 1er trimestre 1974 est de 6 % par rapport au 4ème trimestre 1973.

La reprise de l'activité commerciale a permis aux revenus des commerçants et artisans de maintenir une croissance encore forte et de conserver une assez grande aisance de trésorerie, mais le fléchissement des prix agricoles est

nettement ressenti par les agriculteurs. Pour l'ensemble des ménages la situation financière des derniers mois est jugée moins favorablement qu'en 1973, année où elle s'était nettement améliorée ; la situation actuelle reste cependant encore aisée, comparable à ce qu'elle était en 1971-1972.

1 - LE CONTEXTE

A l'automne 1973, la plupart de nos partenaires commerciaux se trouvaient dans une phase conjoncturelle de croissance ralentie et d'inflation allant en s'accélérant. La crise pétrolière qui a alors éclaté ne semble pas avoir beaucoup accentué le ralentissement de l'activité économique d'ensemble et n'empêche pas de prévoir actuellement une reprise pour la fin de 1974. Par contre, elle a accentué le problème de l'inflation et pose à un certain nombre de pays un grave problème de balance des paiements.

A) Une croissance modérée

Dès le printemps 1973, la croissance à l'étranger s'était dans l'ensemble ralentie : c'était le cas notamment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Seule l'Italie, où la reprise économique avait eu lieu beaucoup plus tardivement qu'ailleurs, a connu une forte croissance au cours de 1973. En terme de tendances, la production industrielle de nos six principaux partenaires(1) est passée d'un rythme annuel de croissance de 9 % en 1972 à un rythme de 5 % en 1973.

La crise du pétrole n'a renforcé que légèrement la tendance au ralentissement, sans provoquer de chute marquée de la production comme cela avait été craint au début de l'hiver 1973. Le secteur le plus touché a été celui de la production automobile. Pendant les premiers mois de 1974, les indices globaux de production ont baissé aux Etats-Unis et en Allemagne mais ont augmenté en Italie et aux Pays-Bas. Au Royaume-Uni, la baisse de 10 % environ de l'indice a été provoquée par l'instauration provisoire de la semaine de 3 jours.

Dans l'utilisation des facteurs de production on note une certaine détente dans la période récente par rapport à un niveau qui n'était pas exceptionnellement élevé. Le nombre de chômeurs a diminué pendant la plus grande partie de 1973 aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Italie, mais il a augmenté dans les deux premiers pays à partir de l'hiver dernier. En Belgique et aux Pays-Bas, le chômage est resté sensiblement égal à celui de 1972. En Allemagne la situation s'est détériorée dans ce domaine : après une baisse au début de 1973, le chômage a augmenté tout au long de l'année et s'est rapproché en avril 1974 des hauts niveaux de 1967.

Les taux d'utilisation des capacités de production ont atteint en 1973 (surtout au 1er semestre) des niveaux supérieurs à ceux de l'année précédente mais inférieurs aux niveaux de haute tension que chaque pays avait pu connaître antérieurement. La Belgique a connu cependant des taux d'utilisation peu éloignés des niveaux élevés de 1969 et, aux Etats-Unis les industries de base ont connu de très fortes tensions : c'est en Allemagne que les tensions paraissent avoir été les moins fortes. Au 1er trimestre 1974 on constate en général une baisse dans l'utilisation des capacités de production.

En liaison avec le ralentissement de la croissance économique, la croissance en volume des importations de nos partenaires commerciaux semble s'être légèrement ralentie au cours de 1973, le niveau atteint en 1973 étant cependant nettement supérieur à celui de 1972. Le ralentissement a été très sensible aux Etats-Unis où les dévaluations du dollar ont porté leurs fruits. Dans les autres pays, il y a eu soit un plafonnement au niveau élevé atteint au début de 1973 (Pays-Bas, Italie avec un creux lors des grèves du printemps 1973), soit une hausse régulière pendant les trois premiers trimestres suivie d'un tassement ou d'une baisse (Royaume-Uni, Allemagne).

Cependant la faiblesse des échanges intervenus au quatrième trimestre, partiellement imputable à l'embargo pétrolier, entraîne sans doute une sous-

(1) Pour ces séries de croissance en volume, on utilise des moyennes pondérées par la part de chaque pays dans les exportations françaises en 1969. Les six pays considérés sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Graphique 7

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET VOLUME DES IMPORTATIONS CHEZ NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX

Moyenne pondérée par leurs parts respectives dans nos exportations
1970 = 100

Données trimestrielles ; source : O.C.D.E.

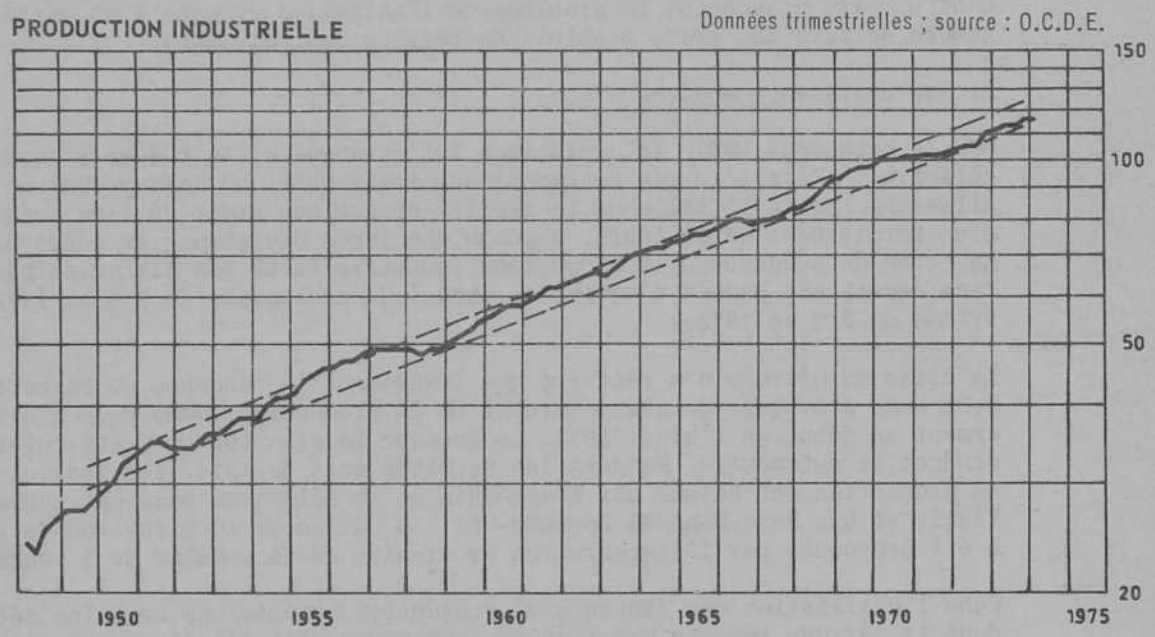

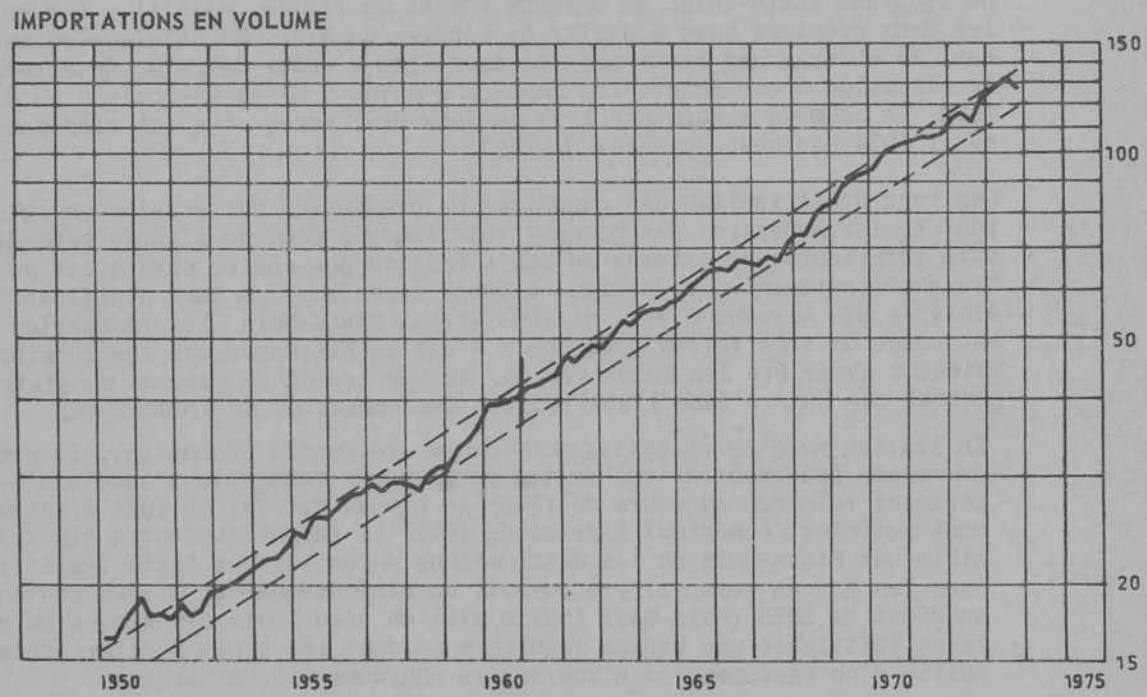

(1) Moyenne pondérée des indices de production industrielle calculée sur 6 pays : U.S.A., Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas.

(2) Moyenne pondérée des indices du volume des importations calculée sur 7 pays : en plus des six pays mentionnés ci-dessus, la Suisse (à partir de 1961 seulement).

estimation de la tendance récente du volume des importations : les premières indications sur le début de l'année 1974 semblent montrer une reprise du développement des échanges commerciaux. En Grande-Bretagne, les importations de demi-produits ont été fortes lors de la période marquée par la semaine de trois jours. Les importations de l'Allemagne, en revanche, se situent à un niveau faible.

B) Une inflation qui s'accélère

Malgré les mesures prises par les différents gouvernements pour essayer de la freiner, l'inflation qui sévit à l'étranger depuis 1969-1970 a connu une forte accélération en 1973. La hausse du prix du pétrole est encore venue aggraver ce problème.

En avril 1974 les taux de glissement sur 6 mois et sur un an des indices des prix de détail étaient les suivants :

PRIX A LA CONSOMMATION

	avril 1974 / octobre 1973	avril 1974 / avril 1973
Etats-Unis	5,4 %	10,2 %
Royaume-Uni	9,7 %	15,2 %
Allemagne	4,7 %	7,1 %
Belgique	7,1 %	10,4 %
Pays-Bas	5,6 %	8,9 %
Italie (coût de la vie)	10,4 %	15,6 %

Fortes partout, les hausses sont cependant d'une ampleur variable selon les pays, beaucoup plus accentuées en Italie et au Royaume-Uni qu'en Allemagne. Il semble que les variations des taux de change ont contribué à amplifier ou à atténuer un mouvement général.

L'accélération de l'inflation est liée à des facteurs que l'on retrouve dans l'ensemble des pays : il y a tout d'avord eu la très forte hausse des prix des produits agricoles, mais celle-ci s'est calmée dans la plupart des pays à partir de l'été 1973.

Il y a en second lieu la hausse très rapide des cours des matières premières et des produits de base. Celle-ci, ainsi que l'accroissement des coûts salariaux par unité produite, a entraîné une flambée des prix de gros industriels ; la moyenne pondérée de ces prix de gros industriels calculés pour nos six principaux partenaires commerciaux(1) a ainsi augmenté de 11 % du dernier trimestre de 1972 au dernier trimestre de 1973, la hausse étant plus forte en fin de période, alors qu'elle n'avait augmenté que de 4 % l'année précédente ; la hausse a été particulièrement forte aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas.

Une très forte accélération est enregistrée au premier trimestre 1974. La hausse moyenne pour nos partenaires commerciaux s'établit à environ 7 % par rapport au dernier trimestre 1973.

Les prix du commerce mondial, qui jusque là augmentaient beaucoup moins rapidement que les prix intérieurs, ont connu en 1973 de très fortes hausses. Ces hausses ont sans doute été favorisées par les nombreuses variations des changes et ont contribué à transmettre l'inflation d'un pays à l'autre. Pour nos 6 principaux partenaires commerciaux, les valeurs moyennes du commerce extérieur ont augmenté, du 4ème trimestre 1972 au 4ème trimestre 1973, de 22 % à l'importation et de 14 % à l'exportation, cela après avoir été pratiquement stables pendant les années 60 et n'avoir augmenté que modérément de 1969 à 1972. Les évolutions divergent fortement selon les pays, en liai-

(1) Dans toute cette partie sur l'inflation, nous utiliserons les moyennes pondérées par les parts des pays dans le commerce mondial de produits manufacturés.

son avec l'évolution des taux de change. Les rythmes de hausse les plus rapides ont eu lieu en Italie (rythme annuel de 44 % à l'importation et de 25 % à l'exportation) et au Royaume-Uni (rythme de 43 % à l'importation et de 19 % à l'exportation). Pour ces deux pays la très forte hausse de valeurs moyennes à l'importation s'explique par le flottement en baisse de leur monnaie. Aux Etats-Unis, les valeurs moyennes ont augmenté de 27 % à l'importation et de 24 % à l'exportation entre le 4ème trimestre 1972 et le 4ème trimestre 1973. Aux Pays-Bas, les hausses ont été beaucoup plus modérées (rythme de 12 % à l'importation et 10 % à l'exportation). En Allemagne, les valeurs moyennes sont restées stables jusqu'à l'automne 1973, puis elles ont augmenté moyennement à l'exportation et fortement à l'importation. Même hors produits énergétiques, il semble que l'accélération des prix du commerce mondial enregistrée au cours de l'année 1973, s'est renforcée au début de 1974.

La moyenne pondérée des indices des prix de détail de nos six principaux partenaires commerciaux était passée d'un rythme de hausse intra-annuel de 6 % en 1972 à un rythme de 9 % en 1973. Pour l'ensemble de nos six partenaires, les prix de l'alimentation augmentant plus fortement que les autres ont constitué un facteur d'entraînement des hausses globales au premier semestre 1973 ; au deuxième semestre, ils ont continué à augmenter assez fortement dans certains pays mais les prix des produits manufacturés ont commencé à jouer un rôle prédominant. Quant aux prix des services, ils semblent avoir suivi mais non provoqué l'accélération générale.

La répercussion sur les prix intérieurs de la hausse du prix du pétrole, répercussion d'ampleur variable selon les pays, s'est faite avec des calendriers différents d'un pays à l'autre. Ses conséquences directes et indirectes aux divers niveaux de formation des prix ne se sont pas encore toutes manifestées. Toujours est-il qu'au stade du détail, la répercussion directe de la hausse du prix du pétrole sur les prix de l'essence et du fuel et la poursuite de la hausse des autres postes de dépenses ont provoqué une nouvelle accélération des prix.

Pendant que les prix augmentaient fortement en 1973, les salaires ont eux-aussi connu de fortes hausse nominales. Ainsi la moyenne pondérée pour nos six principaux partenaires des salaires dans l'industrie manufacturière(1) a augmenté de 14 % environ entre le 4ème trimestre 1972 et le 4ème trimestre 1973 contre 10,5 % pendant les 4 trimestres précédents. Cependant, il n'y a pas eu d'accélération de ces salaires dans tous les pays et les évolutions en termes réels ont présenté de grandes différences. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni le rythme de croissance des gains a été identique à celui de 1972 : environ 7 % aux Etats-Unis et 15 % au Royaume-Uni. La forte hausse des prix a entraîné une baisse de pouvoir d'achat aux Etats-Unis (selon un rythme annuel de baisse de 3 % environ) et une hausse très modérée au Royaume-Uni (selon un rythme de 3 %). A l'opposé, en Italie le pouvoir d'achat des taux horaires a très fortement augmenté au cours de 1973 : les taux horaires ont suivi un rythme de 28 % en termes nominaux ce qui, malgré la forte croissance des prix, donne un rythme de croissance de 14 % environ en termes réels. La croissance des gains horaires aux Pays-Bas et des taux horaires en Belgique a été légèrement supérieure à celle de 1972 en termes nominaux et assez forte en termes réels (rythmes annuels de 8 % et 6 %). En Allemagne, l'évolution des gains horaires en termes réels a été un peu plus modérée que dans ces deux pays.

On ne dispose pas encore de statistiques de salaires très complètes pour le début de 1974, mais il est vraisemblable que l'accélération de la hausse des prix aura en général entamé l'augmentation des pouvoirs d'achat. La dégradation la plus marquée a eu lieu au Royaume-Uni, où les gains hebdomadaires ont été fortement diminués par la réduction à 3 jours de la semaine de travail.

C) Le problème des balances de paiements

Si les dévaluations du dollar ont permis à la balance commerciale américaine

(1) Les séries de taux ou de gains dans l'industrie manufacturière sont celles de l'O.C.D.E. ; ce sont ces séries que l'on utilise dans tout ce paragraphe.

de retrouver un excédent en 1973, en Europe, les variations de change des différentes monnaies n'ont pas entraîné la réduction des principaux déséquilibres : l'excédent allemand s'est renforcé, les déficits italien et anglais se sont creusés. La sensibilité du commerce international aux variations de prix demande en effet des délais et est de plus réduite dans une période d'inflation généralisée comme l'est la période actuelle. Aussi les balances commerciales ont-elles surtout subi les effets pervers des changements de parité.

La très forte augmentation du prix du pétrole brut importé (multiplié par plus de 3 entre l'automne 1973 et le printemps 1974) a provoqué une détérioration des balances de paiements courants de l'ensemble des pays industrialisés. Le coût des importations doit être en effet augmenté, du fait du pétrole, de plus de 50 milliards de $ en 1974 pour l'ensemble de ces pays, dont plus de 20 milliards de $ pour la C.E.E. à 9. Ce coût supplémentaire représente une part appréciable du P.N.B. : 2 à 3 % pour la C.E.E. (mais moins de 0,5 % pour les Etats-Unis) et pose de grands problèmes de financement, les réserves officielles de certains pays, notamment du Royaume-Uni et de l'Italie, risquant d'être rapidement taries. A court terme, il n'est pas possible de compter sur une augmentation substantielle des importations des pays producteurs de pétrole. Le recours de la plupart des pays industrialisés à des emprunts pose un problème d'adéquation : ils recherchent en effet des emprunts à moyen et long terme alors que les pays producteurs de pétrole, riches actuellement en disponibilités, ne veulent les placer qu'à court terme. La détérioration de la balance des paiements prenant de trop grandes proportions, l'Italie a institué un dépôt obligatoire égal à 50 % du montant d'une grande partie des importations.

2 - L'EQUILIBRE EXTERIEUR

Les conditions de l'équilibre extérieur de la France ont été radicalement transformées par la hausse du prix de l'énergie : la France dépendant de l'étranger pour les trois quarts de son approvisionnement en sources d'énergie primaire, la hausse massive du prix du pétrole entraîne un important déficit de la balance commerciale, donc des paiements courants ; l'équilibre global de la balance des paiements suppose de très importants emprunts à moyen et long terme, destinés à financer ce déficit des paiements courants, mais qui entraîneront de lourdes charges d'intérêt.

A) LES ECHANGES COMMERCIAUX

1 - Les échanges de produits énergétiques

En 1973 les échanges extérieurs de produits énergétiques se soldaient en moyenne par un déficit mensuel de l'ordre de 1,4 Milliard de F. (1) ; en mars et avril 1974 ce déficit a été voisin de 4 Milliards de F., soit un accroissement du déficit de l'ordre de 2,5 Milliards de F. par mois. Il semble qu'au cours des prochains mois le coût pour la balance commerciale française de la hausse des prix des produits énergétiques sera un peu plus élevé qu'au cours de ces deux mois, plutôt de l'ordre de 3 Milliards de F que de 2,5 Milliards.

Si, en effet, on considère les échanges extérieurs des produits pétroliers (2) d'où résultait en 1973 85 % du déficit énergétique, les importations nettes s'élevaient en moyenne à environ 11 Millions de tonnes par mois. Le prix de la tonne de pétrole brut importé qui était de 115 F. en moyenne en 1973 atteignait 380 F. en avril 1974. Le coût moyen mensuel de cette hausse est de 2,8 Milliards par mois sur la base du tonnage moyen de 1973.

D'autre part la hausse du prix du pétrole peut avoir un effet d'entraînement sur les prix des autres produits énergétiques importés (3) : houille,

(1) Importations C.A.F. ; exportations F.O.B.

(2) Pétrole brut et produits pétroliers raffinés

(3) L'unification du prix de la thermie impliquerait les hausses moyennes suivantes pour les autres produits énergétiques importés : 75 % pour le coke, 100 % pour la houille, 200 % pour le gaz.

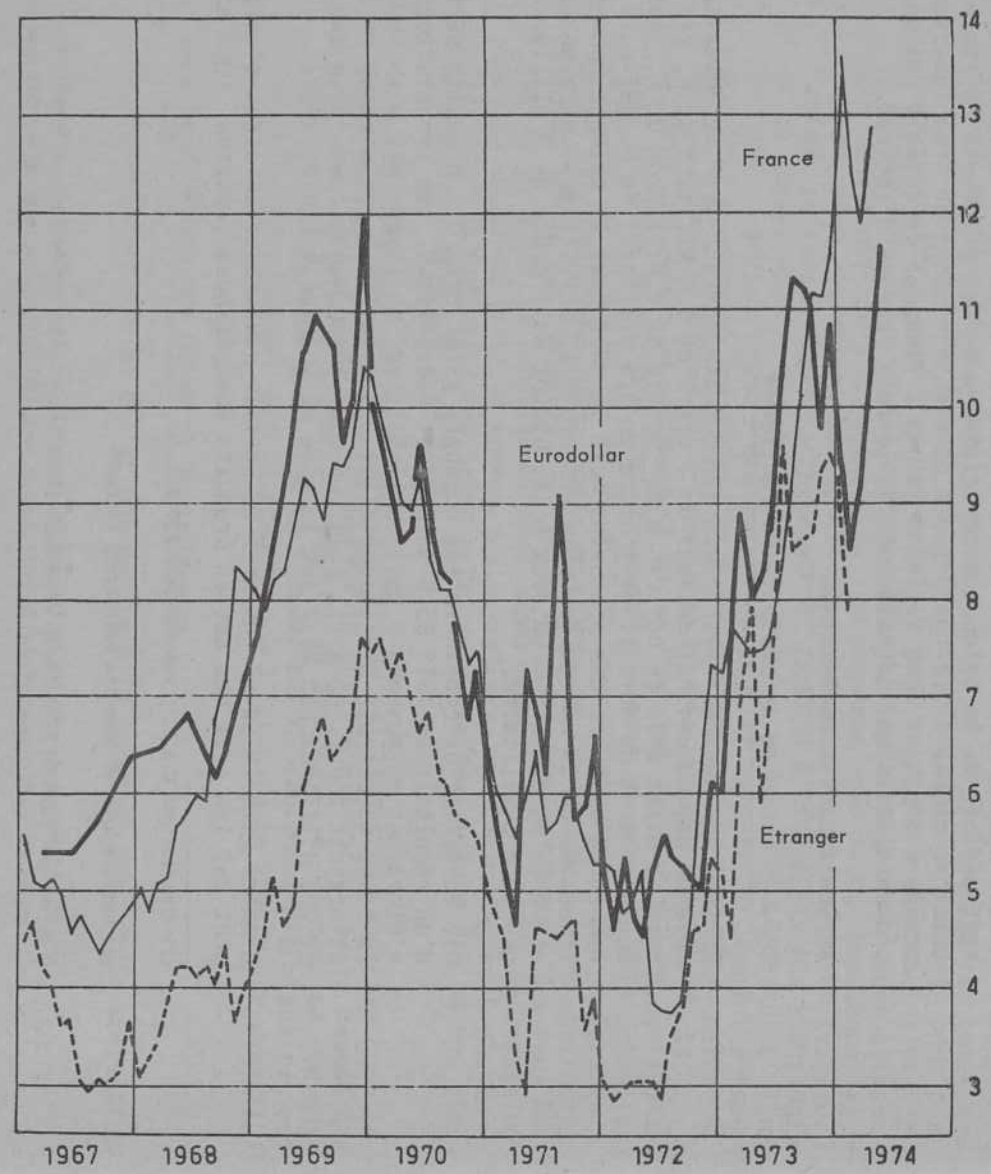

TAUX DE L'ARGENT
SUR LE MARCHE DES LIQUIDITES

FRANCE : Taux de l'argent au jour le jour contre effets privés

ETRANGER : Taux moyen pondéré de l'argent au jour le jour sur les principaux marchés monétaires (U.S.A., Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse) (1)

TAUX DE L'EURODOLLAR A UN MOIS

(1) Moyenne pondérée d'après l'importance des flux de capitaux entre les banques françaises et les différents marchés.

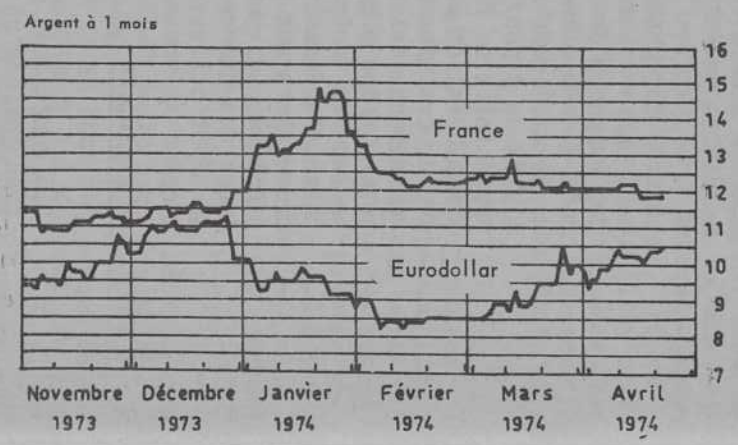

coke, gaz naturel, même si dans certains cas ces effets ne sont pas immédiats : ainsi pour le gaz des contrats doivent être renégociés avec les Pays-Bas et l'Algérie.

Ainsi, sur la base des quantités échangées en 1973, on peut évaluer à un ordre de grandeur de 3 Milliards de F. le coût mensuel supplémentaire des importations nettes de produits énergétiques. Une telle évaluation n'est qu'approximative : le prix de la tonne de pétrole brut importé varie sous diverses influences : révision à la fin du premier semestre des redevances des compagnies aux pays producteurs, modifications de la répartition entre le brut acheté aux compagnies et celui acheté directement aux états producteurs, variations de frets et fluctuations du cours du franc par rapport au dollar, monnaie de facturation du pétrole.

D'autre part, les quantités échangées au cours des prochains mois pourraient se situer à un niveau voisin de celui enregistré en moyenne en 1973, les mesures d'économie arrêtées au 12 juin venant consolider les réductions passagères acquises au début de l'année : au premier trimestre 1974 l'indice de volume des importations d'énergie était en retrait de 10 % sur le niveau du quatrième trimestre 1973 et de 5 % sur la moyenne de l'année 1973. Ce résultat peut s'expliquer tant par une compensation d'importations très fortes au troisième trimestre 1973 que par la faiblesse, pour partie liée au climat, de la consommation de produits pétroliers au cours des premiers mois de 1974.

2 - Les échanges extérieurs hors produits énergétiques

Pour que soit réalisé un équilibre de la balance commerciale, importations et exportations étant comptabilisées F.O.B., il faut approximativement que le taux de couverture des importations C.A.F. par les exportations F.O.B. soit de 94 % (1).ou encore, lorsque les importations C.A.F. sont de l'ordre de 20 Milliards de F., que la balance commerciale présente un déficit de l'ordre de 1,2 Milliard de F. Compte tenu du déficit des échanges énergétiques, cela supposerait que la balance commerciale C.A.F. - F.O.B. hors produits énergétiques dégage un excédent de l'ordre de 3 Milliards de francs ou encore, compte tenu du niveau des importations hors produits énergétiques, cela supposerait que le taux de couverture C.A.F. - F.O.B. des échanges hors produits énergétiques se situe au cours des prochains mois au voisinage de 118 % (2).

Si (voir graphique) on examine l'évolution de ce taux de couverture C.A.F.-F.O.B. hors produits énergétiques, on constate qu'il fléchit depuis le printemps 1972 et reste de l'ordre de 106 % au cours des quatre premiers mois de 1974. Le fléchissement modéré, mais indéniable, s'explique essentiellement par le renchérissement des matières premières importées, autres que le pétrole.

Ce fléchissement est l'un des trois traits majeurs de l'évolution récente des échanges extérieurs français hors produits énergétiques. Les deux autres sont, d'une part, une très forte hausse des prix auxquels s'effectuent les échanges (à un rythme annuel supérieur à 15 % l'an pour les exportations de produits industriels) d'autre part, les niveaux élevés tant les exportations que des importations au cours des quatre premiers mois de 1974 : les indices de volume du premier trimestre 1974 sont supérieurs à ceux du quatrième trimestre 1973 de près de 15 % pour les exportations, de 10 % pour les importations et aucun repli ne semble se dessiner en avril. On s'efforcera d'apporter quelques précisions et illustrations sur ces trois points (3).

---

(1) Dans les séries détaillées du commerce extérieur les importations sont comptabilisées CAF ; par suite les échanges extérieurs hors produits énergétiques ne peuvent être suivis qu'avec une série d'importations comptabilisées CAF et le taux de couverture hors produits énergétiques est un taux de couverture d'importations CAF par des exportations FOB.

(2) Contre environ 105 % en moyenne en 1973.

(3) Une annexe est consacrée à une analyse détaillée de l'évolution du volume et des prix du commerce extérieur de la France.

Graphique 9

TAUX DE COUVERTURE DES IMPORTATIONS PAR LES EXPORTATIONS

Exportations F.O.B. , importations C.A.F.

Ensemble sans les produits énergétiques

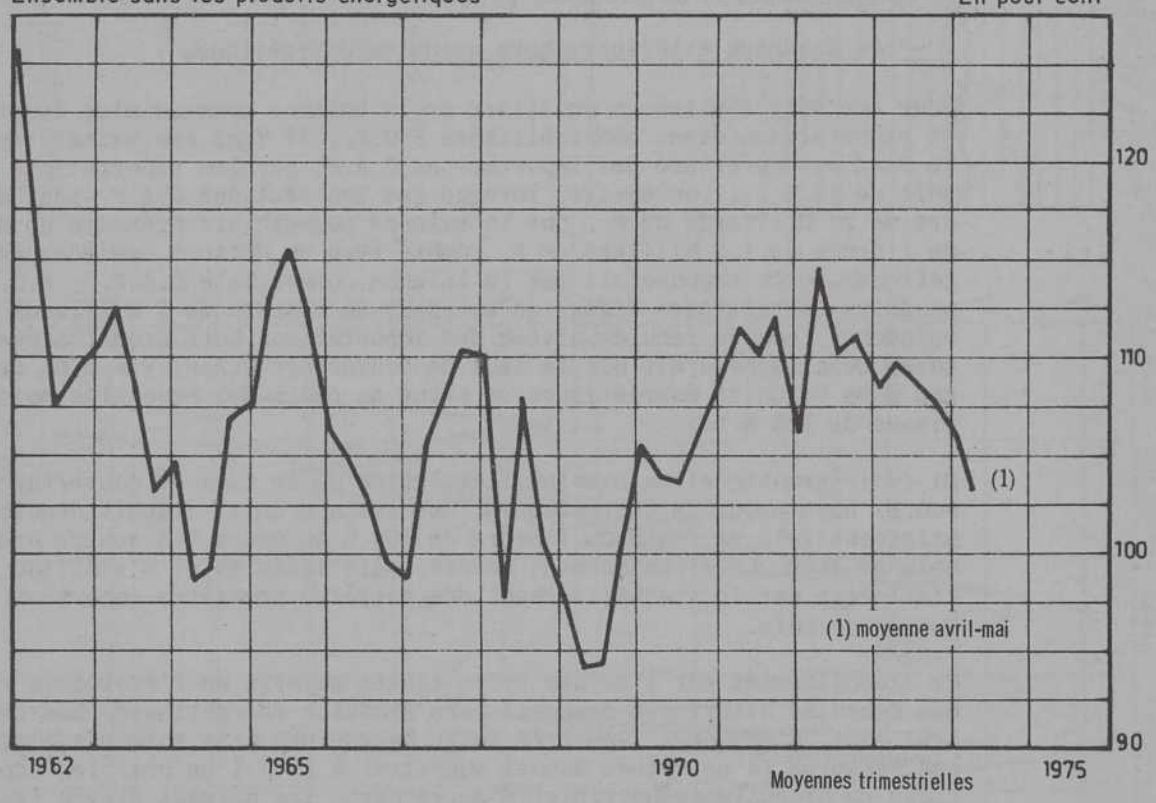

Le fléchissement du taux de couverture

De la structure du commerce extérieur français (1) il résulte que la hausse du prix de l'énergie n'affecte guère les taux de couverture des échanges de la France avec ses principaux partenaires commerciaux ; il n'y a pas discontinuité dans la période récente et l'analyse peut porter sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse dégager des tendances à partir de séries irrégulières. Ces taux de couverture reflètent avant tout l'évolution des balances commerciales de ces pays dont on a vu qu'elles étaient fortement influencées par les variations du taux de change. Depuis le début de 1973, voire l'été 1972, le taux de couverture a fléchi vis-à-vis de l'Allemagne Fédérale, pays dont la balance commerciale va se renforçant ; à l'inverse le taux de couverture s'est amélioré vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de l'Italie - depuis le début de 1972 pour la première, le début de 1973 pour la seconde - c'est-à-dire vis-à-vis de pays dont la balance commerciale globale se dégrade ; pour les échanges avec la Belgique et les Pays-Bas on n'observe pas de modifications significatives. Depuis l'été 1972 le taux de couverture des échanges français avec les U.S.A. s'est réduit, accompagnant l'amélioration globale de la balance commerciale américaine. Au total l'évolution des taux de couverture des échanges avec les principaux partenaires commerciaux ne présente aucune caractéristique remarquable qui soit propre à la France. Il convient au reste de souligner que, hors produits énergétiques, la réduction du taux de couverture français est très modérée : on n'enregistre rien de comparable aux évolutions qui se sont produites pour nombre de pays : renforcement pour les U.S.A. et la R.F.A., fléchissement pour le Japon, l'Italie, la Grande-Bretagne.

PRODUITS (CTCI)	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
	CEE à 9	Autres OCDE	Hors OCDE	Monde	CEE à 9	Autres OCDE	Hors OCDE	Monde
Alimentation (0 + 1)	11,9	2,4	3,5	17,8	4,8	2,5	5,3	12,6
Produits bruts et non-ferreux (2 + 4 + 68)	5,5	1,3	0,8	7,6	4,2	4,5	5,7	14,4
Energie (3)	1,3	0,8	0,1	2,2	1,9	0,4	9,5	11,8
Manufacturés hors non-ferreux (5 + 6 + 7 + 8 - 68)	38,0	15,8	18,7	72,4	43,8	14,2	3,1	61,2
dont demi-produits (6 - 68).	11,2	4,4	4,7	20,3	13,6	2,8	1,3	17,7
produits fabriqués (5 + 7 + 8)	26,8	11,4	13,9	52,1	30,2	11,5	1,8	43,5
ENSEMBLE *(1)*	56,7	20,2	23,1	100,0	54,8	21,6	23,6	100,0

(1) Y compris produits non-classés.

Ce fléchissement du taux de couverture français est, au reste, dû surtout à la hausse des prix des matières premières importées. De la mi-1972 au premier trimestre 1974 les valeurs moyennes à l'importation de l'ensemble de produits bruts plus métaux non-ferreux se sont accrues de quelque 70 % (2). Si elles étaient restées stables, le niveau des importations au quatrième trimestre 1973 aurait été inférieur de quelque 8 % au niveau effectivement constaté. Toutefois la France exporte aussi des produits bruts et des métaux non-ferreux dont les prix se sont accrus, moins toutefois, sans doute

(1) Le tableau ci-dessous montre la structure des échanges extérieurs français par groupe de produits et zones au premier semestre 1973 (avant la hausse du prix du pétrole), dernière période pour laquelle on dispose de ces informations.

(2) L'indice des prix des matières premières importées - qui couvre à peu près le même champ-s'accroisant, lui, de plus de 90 %.

Graphique 10

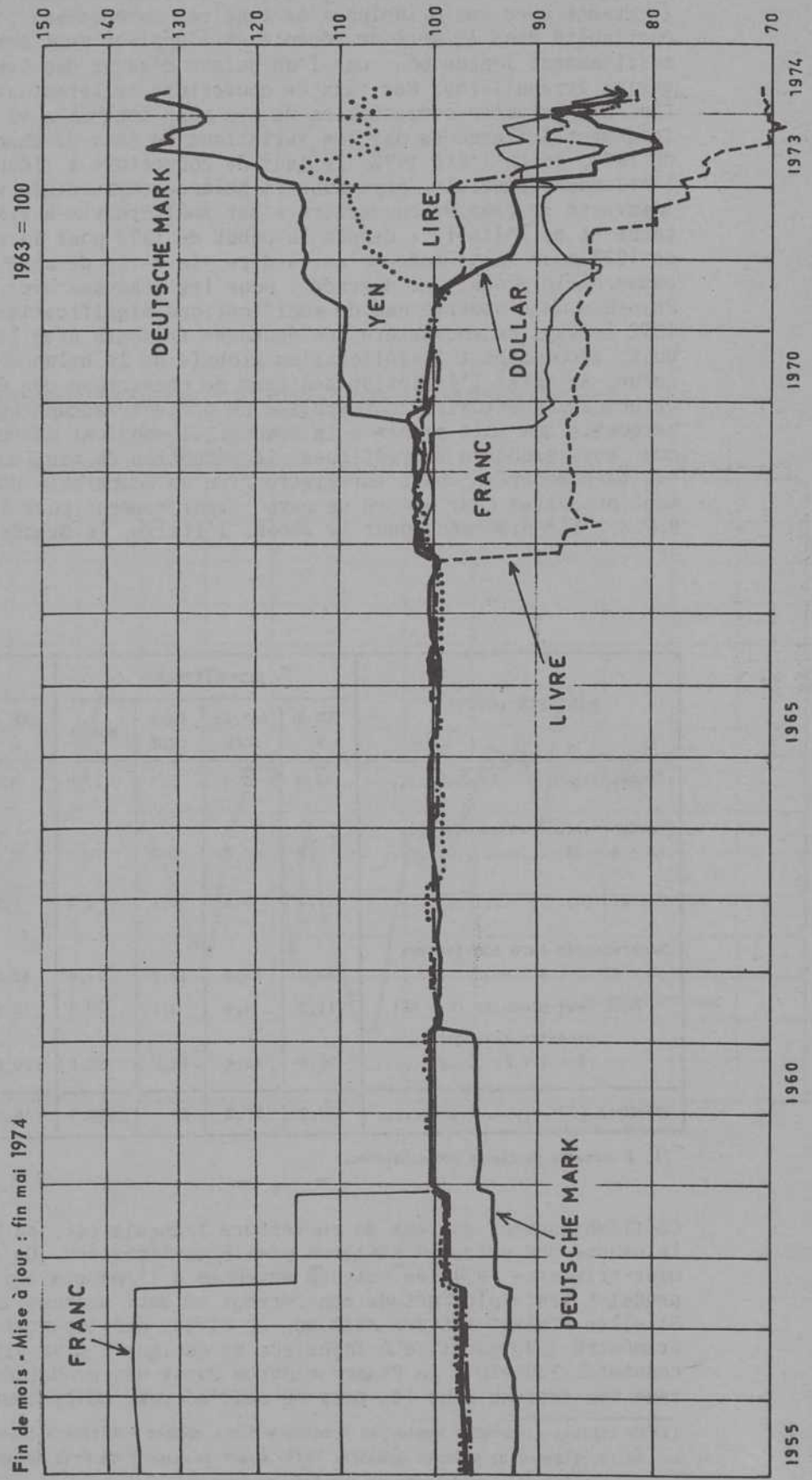

COURS DES PRINCIPALES MONNAIES
PAR RAPPORT A L'INDICE SYNTHETIQUE

Fin de mois - Mise à jour : fin mai 1974

du fait de phénomènes de structure, que ceux des importations. Au total l'effet sur le taux de couverture de la hausse des matières premières pourrait être de l'ordre de 5 % (1).

La très forte hausse des prix du commerce extérieur.

C'est dans un contexte de très forte hausse des prix du commerce international, qui affecte non seulement les matières premières, mais aussi les demi-produits et les produits élaborés, qu'il faut replacer l'évolution récente des prix du commerce extérieur français : du second au quatrième trimestre 1973 les valeurs moyennes à l'exportation de nos principaux concurrents, exprimées en monnaies nationales ont, dans l'ensemble, crû à un rythme annuel supérieur à 15 %. L'évolution des prix de gros industriels laisse à penser que la hausse s'est encore accélérée au cours des premiers mois de 1974.

La contrainte des prix étrangers sur les prix français à la production, production destinée au marché intérieur et production destinée à l'exportation, ne peut dans ces conditions jouer un rôle efficace dans la lutte contre l'inflation. On peut même penser que la hausse des prix du commerce mondial a un effet d'entraînement, direct et indirect, sur les prix français. L'appréciation en francs de certaines monnaies renforce cet effet, en même temps qu'il rend plus compétitifs les prix de vente français.

De la fin de 1972 au début de 1974, les valeurs moyennes à l'exportation pour les produits industriels français ont crû à un rythme annuel de l'ordre de 15 % ; jusque vers la mi-1973 la hausse était plus forte que celle - en monnaies nationales - des principaux concurrents ; à celà s'ajoutait une appréciation du franc de l'ordre de 5 à 6 %. Ainsi les exportateurs français accroissaient davantage leurs prix que ne le faisaient leurs principaux concurrents ; ce phénomène paraît imputable à la forte pression de la demande et à la bonne situation initiale de compétitivité : la plupart des exportateurs français, assurés de débouchés suffisants, ont cherché à améliorer leur rentabilité. Ensuite la hausse en monnaie nationale paraît moins l'emporter sur celle des principaux concurrents tandis que le franc perd l'avantage qu'il avait acquis vis-à-vis des autres monnaies. Cette évolution du franc sur le marché des changes a permis d'améliorer à la fois la rentabilité et la compétitivité des produits français exportés, comme le montrait déjà la comparaison entre les résultats d'enquêtes faites auprès des industriels à la mi-mai et à la mi-décembre 1973. L'évolution depuis lors du franc sur le marché des changes n'a pu que renforcer ce phénomène en même temps qu'il contribue à la très forte hausse du prix des importations - hors produits énergétiques -, qui contraste avec la relative stabilité du premier semestre 1973.

Une très forte reprise des échanges extérieurs en volume au début de 1974.

A partir du printemps 1973 le développement des échanges extérieurs en volume s'était sensiblement ralenti ; au quatrième trimestre 1973 un léger repli s'était même produit, imputable sans doute aux incertitudes nées de la crise de l'énergie.

Les résultats des premiers mois de 1974 font apparaître une croissance exceptionnelle des exportations en volume : en effet le premier trimestre 1974 dépasse de près de 15 % le quatrième trimestre 1973 (2), la hausse affectant tous les types de produits ; les industriels indiquaient en mai que leurs carnets-étranger étaient toujours très bien garnis, ce qui témoi-

(1) Un tel raisonnement ne tient certes pas compte des possibilités supplémentaires d'exportations vers les pays producteurs de matières premières. Il faut toutefois noter que la majeure partie des importations de matières premières provient d'autres pays industrialisés, dont les importations sont déterminées par la conjoncture : les recettes en devises que leur procurent leurs exportations interviennent ici concurremment à d'autres facteurs.

(2) En valeur le montant des exportations en avril dépasse de 5 % le niveau moyen du premier trimestre 1974, ce qui en volume signifie vraisemblablement un maintien au niveau élevé de ce trimestre.

gne de la poursuite d'un flux important de commandes en provenance de l'étranger. Les informations disponibles ne permettent pas de savoir si ces résultats traduisent une meilleure pénétration des produits français sur les marchés étrangers ou s'ils montrent la reprise d'un vif développement du commerce international. Toujours est-il qu'ils marquent une rupture - peut-être provisoire - par rapport à la tendance antérieure (7 à 8 % l'an en 1973).

Les importations, elles aussi, après un quasi-plafonnement en volume à partir du printemps 1973 se sont établies à un niveau très élevé au premier trimestre 1974 (hors produits énergétiques) : en volume le premier trimestre 1974 dépasse de 10 % le quatrième trimestre 1973 (1) ; la hausse concerne tous les types de produits industriels (mais non les produits destinés à l'alimentation). Plus qu'à une reprise de l'activité, ce résultat semble imputable aux irrégularités du développement des importations. Au vu des résultats des quatre premiers mois de 1974 il semble que les importations-hors produits énergétiques - s'inscrivent en volume sur une tendance de l'ordre de 10 % l'an.

Evolution probable au cours des prochains mois.

Pour les échanges extérieurs hors produits énergétiques il n'y a guère lieu de s'attendre à un renforcement très sensible du taux de couverture dès les tout prochains mois : selon toute vraisemblance la croissance restera plus forte en France qu'à l'étranger. La croissance de la production industrielle en France s'effectuant à un rythme de peu inférieur à la moyenne de longue période, les tensions sur les capacités de production ne s'atténueront que partiellement et les importations - hors produits énergétiques - pourraient jusqu'à l'été se maintenir sur une tendance en volume de l'ordre de 10 % l'an, ce qui n'exclut pas un repli entre les premier et second trimestre 1974.

La croissance étant lente à l'étranger, un développement du volume des exportations analogue à celui des importations suppose très vraisemblablement des gains de parts de marché. Ceux-ci pourraient être permis par la bonne compétitivité de l'économie française : en monnaie nationale et par rapport à la période 1963-1967, les prix et coûts français ne se sont pas accrus beaucoup plus que ceux de l'ensemble de nos principaux partenaires commerciaux ; depuis cette même période l'ensemble des variations de taux de change se traduit par un avantage pour les exportateurs français. En sens inverse le niveau toujours élevé des tensions sur l'appareil productif français ne devrait pas permettre d'utiliser pleinement cet avantage de compétitivité. Aussi, malgré le niveau très élevé des exportations au début de 1974 et le caractère satisfaisant des carnets de commandes en provenance de l'étranger, une amélioration sensible de la balance commerciale en volume (hors produits énergétiques) ne sera possible à court terme que par une détente de la pression qu'exerce la demande interne sur les capacités de production des secteurs exportateurs, détente que les mesures annoncées le 12 juin ne peuvent amener que dans un délai de quelques mois.

Ainsi le taux de couverture global des importations par les exportations, les unes et les autres étant comptabilisées FOB ne devrait guère au cours des tout prochains mois s'élever au-dessus de 90 %.

B) LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les informations disponibles ne permettent pas de suivre l'évolution d'ensemble de la balance des paiements au-delà de la fin de 1973. On évoquera donc uniquement les conséquences de l'augmentation du prix du pétrole.

(1) En valeur le montant des importations en avril - hors produits énergétiques - dépasse de 7 % le niveau moyen du premier trimestre 1974, ce qui indique vraisemblablement au moins un maintien en volume.

Les conséquences de l'augmentation du prix du pétrole.

Le coût supplémentaire des importations de produits énergétiques peut être chiffré entre 30 et 35 milliards de francs en 1974, ce qui implique un déficit important du commerce extérieur français et donc de la balance des paiements courants.

L'incidence de ce déficit des paiements courants sur le solde global de la balance des paiements devrait être dans une large mesure compensée en 1974 par un excédent des mouvements de capitaux à long terme grâce aux emprunts à l'étranger à moyen et long terme des secteurs public et privé. Cette situation implique un renversement de la tendance récente : la France s'était trouvée en 1973 exportatrice nette de capitaux à long terme pour un montant de 9 milliards de F.

La décision prise le 19 janvier de laisser flotter le franc vise par ailleurs à éviter que d'éventuels comportements de défiance à l'égard du franc puissent entraîner une réduction des avoirs du secteur public.